



Projet d'Aménagement et de Développement Durables

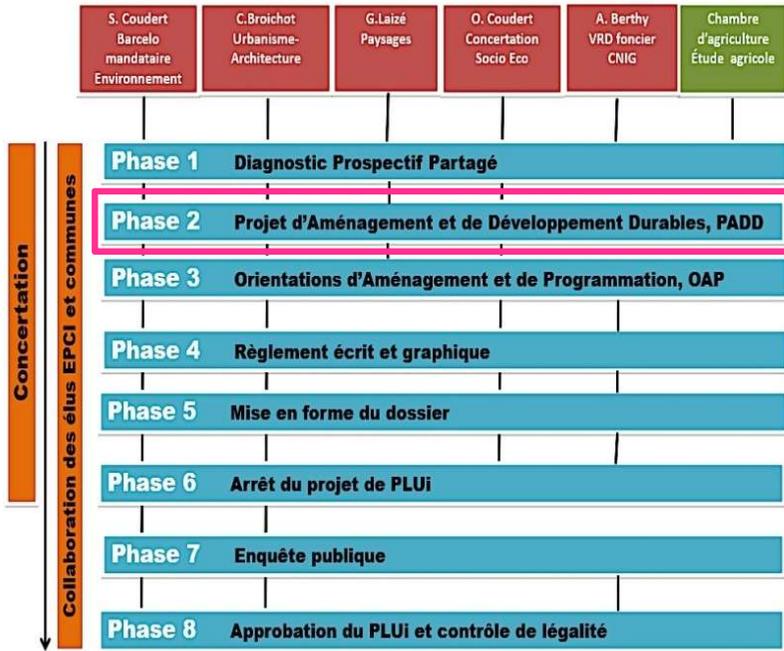
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBRAC CARLADEZ ET VIADÈNE



**Compte Rendu
Réunion plénière
5 SEPTEMBRE 2019**



ACV
Communauté de Communes
Aubrac, Carladez
et Viadène



Le **PLUi** est un document de planification de la Communauté de communes tenant compte des enjeux que le territoire et ses habitants doivent relever pour demain.

Le conseil communautaire souhaite donc disposer **d'un projet de territoire fort et partagé par le plus grand nombre**, pour décider de l'aménagement et du développement de l'Aubrac-Carladez-Viadène à l'horizon de **2030**.

*Le PADD , un document écrit et schématisé qui doit définir :
(L151-5 code de l'urbanisme)*

- « Les orientations générales des **politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques** »
- « Les orientations générales concernant **l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs** »
- « **Les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain** » *une analyse statistique des besoins, en cohérence avec l'écriture du PADD*

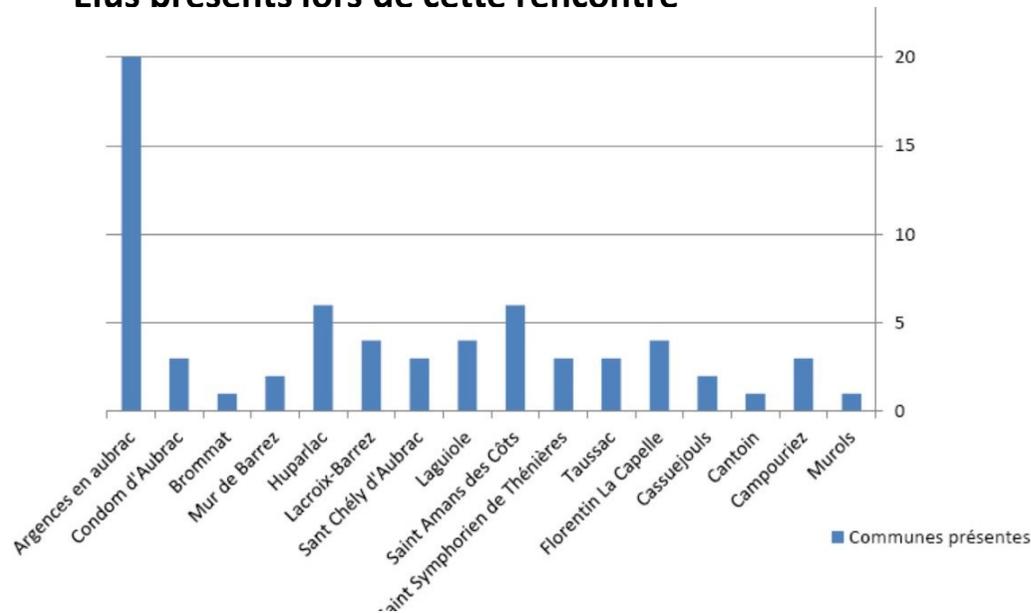
Le 5 Septembre 2019, l'ensemble des conseillers municipaux a été invité à participer à une rencontre pour :

• Partager les grandes lignes du diagnostic territorial et des enjeux pour l'Aubrac-Carladez-Viadène organisé sous 5 finalités

: (Cf le support de présentation)

1. Être en capacité de satisfaire les besoins de tous
2. Offrir des lieux à « haute qualité » de vie
3. Disposer d'un parc de logements adaptés aux besoins et moyens des habitants
4. Gérer et valoriser les ressources
5. Valoriser l'agriculture et conforter le tissu économique

Elus présents lors de cette rencontre



Dessiner les premières orientations pour l'aménagement et le développement de l'Aubrac-Carladez-Viadène à partir de table d'échanges

- › **Table 1** : Accueil et renouvellement de la population
- › **Table 2** : Améliorer et diversifier l'offre de logements
- › **Table 3** : Services, équipements et déplacements
- › **Table 4** : Paysages exceptionnels et ordinaires
- › **Table 5** : Gestion des ressources et énergie
- › **Table 6** : Demain, quelle(s) agriculture(s) pour faire vivre le territoire ?
- › **Table 7** : Conforter le tissu économique de l'Aubrac-Carladez et Viadène

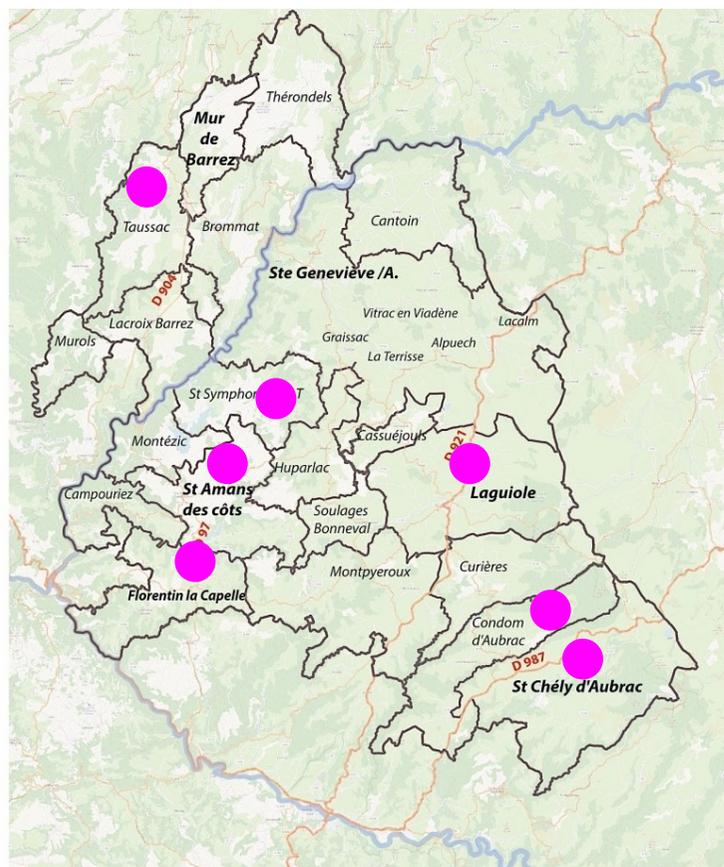
Table n°1 - Accueil et renouvellement de la population

Nous vous proposons de projeter les modalités d'accueil et de renouvellement de la population pour les 10 ans à venir.

2 scénarios simples de développement de l'Aubrac-Carladez-Viadène vous sont donnés à lire. Nous vous invitons en suivant à élaborer par étape **votre propre scénario** de développement du territoire en projetant l'accueil et le renouvellement de population.

Les projections peuvent être ambitieuses en même temps que réalistes ! A vous de jouer !

Les élus de cette table de travail venaient de :



SCÉNARIO 1/ Au fil de l'eau : Les habitants et les services se concentrent autour des principaux bourgs centres. Villégiature et loisirs se développent sur le reste du territoire.

La vie du territoire se concentre autour des principaux bourgs centres

- Les communes aux alentours de Laguiolle parviennent à assurer un renouvellement de la population en accueillant et ancrant quelques jeunes ménages. De même, le pôle Mur de Barrez-Brommat-Taussac parvient à maintenir sa population du fait de l'organisation complémentaire de ces communes.

- Les communes plus reculées, quant à elles, voient leur population vieillir et peu de jeunes viennent s'y installer : trop éloignés des services, des écoles qui ferment, des maisons restent vacantes, ..

Des commerces qui se maintiennent dans les bourgs centres

- Les activités économiques se concentrent dans les pôles urbains (industrie, tertiaire, ..) : agglomération ruthénoise, Espalion, ...

- Une économie résiduelle sur l'Aubrac – Carladez – Viadène : quelques services et commerces dans les bourgs centres mais les petits commerces ferment peu à peu dans les autres communes

- Forte dépendance à la voiture (2 véhicules/ménage), et avec l'augmentation des carburants, certains lotissements restent vacants et les jeunes ménages préfèrent venir habiter dans les bourgs.

Une fonction touristique et activités de pleine nature renforcée

- Les petites communes, plus à l'écart, sont toujours autant appréciées par les touristes et les résidents secondaires.

- Les sports et activités de pleine nature sont développés : toute l'année, les visiteurs viennent profiter du grand air et de la gastronomie locale.

Des paysages agricoles qui évoluent peu à peu

- L'agriculture s'intensifie avec l'agrandissement d'exploitations et la recherche d'autonomie : construction de bâtiments plus grands pour permettre le stockage, circulation plus intense avec de gros engins, des cultures de céréales, toujours moins d'agriculteurs dans les villages...

- Sous l'impulsion du PNR, les acteurs locaux valorisent les corridors et « réservoirs » écologiques et développent les activités pleine nature.

→ La démographie décroît encore un peu puis tend à se stabiliser à l'approche de 2030.



SCÉNARIO 2/ Une ruralité renouvelée : Un territoire accueillant et à forte identité qui attire de nouveaux habitants venus chercher un lieu de vie de qualité

Un équilibre ville-campagne

- A partir des complémentarités entre les **bourgs et les villages, un équilibre est trouvé** permettant d'offrir l'ensemble des services et un panel d'emplois aux habitants sur le territoire.
- Dans les bourgs, **des maisons vacantes ont été rénovées pour créer des petits logements de qualité** permettant d'accueillir les saisonniers ou les jeunes ménages.
- Une **offre de transport adaptée est mise en place** pour relier les bourgs et rejoindre les pôles urbains : Agglo de Rodez, Aurillac, Espalion, Ces transports profitent aussi bien aux habitants qu'aux touristes.

Une économie diversifiée

- Aubrac- Carladez-Viadène a su préserver **une économie diversifiée** (tertiaire, industrie, agro-alimentaire, construction, tourisme, ...) en adaptant les outils de travail, en misant sur la qualité et les savoir faire locaux, et aussi en accueillant de nouveaux entrepreneurs.
- **Grâce à la transmission réussie d'une partie des exploitations et à l'installation de nouveaux exploitants, les productions et les modèles économiques agricoles sont diversifiés** (poly-productions, circuit courts, label...), moins soumis aux aléas extérieurs. L'agriculture permet d'accueillir de nouveaux habitants dans les villages.
- Le pôle gérontologique a été structuré à l'échelle de la communauté de communes et est un des plus innovants du Département, générant des emplois.
- Des **travailleurs à distance** se sont installés grâce aux espaces de travail partagés, intégrés aux Pôles Multi-Services de Laguiole et de Mur de Barrez.

Un cadre de vie « haute qualité » et accueillant

- La Communauté de communes a travaillé à **la promotion du territoire** et chaque commune a mis en place **des outils pour accueillir au mieux les habitants** (information, pot d'accueil, réseau d'habitant-accueillant, ...). Le territoire est paré pour accueillir des porteurs de projets et des ménages cherchant un lieu « à forte valeur » pour mener leur projet de vie.
- La **gestion des écosystèmes, du paysage et de ses différentes fonctions** (tourisme, cadre de vie de qualité) sont respectées et harmonieuses grâce au travail d'animation du PNR.
- **Une mixité est acceptée dans les villages et les espaces de convivialité permettent aux nouveaux habitants de se rencontrer**
- Une **nouvelle forme de gouvernance** se met en place associant les acteurs (associations, entreprises, personnel de santé...) et des solidarités locales se développent.

→ Une ruralité et une population renouvelée du fait de l'accueil de nouveaux habitants venus chercher un cadre à forte qualité de vie.



Table n°1 -Accueil et renouvellement de la population

PRÉSENTER LES GRANDES LIGNES DE VOTRE SCÉNARIO

Les projections peuvent être ambitieuses en même temps que réalistes !

Les habitants...

- Vers une mixité retrouvée : comment faire cohabiter les nouveaux habitants avec les agriculteurs ?
- Les cadres ne veulent pas venir habiter ici, ils préfèrent vivre ailleurs... : problème de l'emploi du conjoint, manque de loisirs, de culture, ...
- Aujourd'hui, des jeunes couples s'installent et veulent rester vivre ici. On sent un enthousiasme, une nouvelle dynamique.

L'organisation du territoire (équilibre, complémentarité, lien avec les pôles urbains)

- Il existe aujourd'hui une complémentarité entre Laguiole et les communes avoisinantes (Montpeyroux, Soulages Bonneval) en termes de logements, d'emplois, ... à renforcer pour demain ?
- Ne pas tout concentrer sur les bourgs centres

Les commerces, services, équipements

- Maintenir les collèges et les écoles
- Maintenir les associations, vecteurs d'intégration. Organiser une journée des associations dans chaque bourg centre.

L'économie & l'emploi (industrie, tourisme, tertiaire, ...)

- Développer le numérique
- Création d'emplois : projet d'EDF sur Montézic, nouvelles installations agricoles (maraichage, ...) notamment vers Condom d'Aubrac et St Chély d'Aubrac, ...
- Penser l'emploi du conjoint
- Développer un centre de formation pour les jeunes, le territoire offre un cadre familial idéal pour accueillir des jeunes
- Des emplois non pourvus sur le territoire... comment faciliter le recrutement ?

Les caractéristiques de l'agriculture

- Pression écologique, biologique, ... l'agriculture devra évoluer. Cela peut être également un levier pour accueillir de nouvelles populations comme à St Chély d'Aubrac où des maraichers se sont installés. Il est possible que les mentalités évoluent...
- Comment créer de la plus value ?

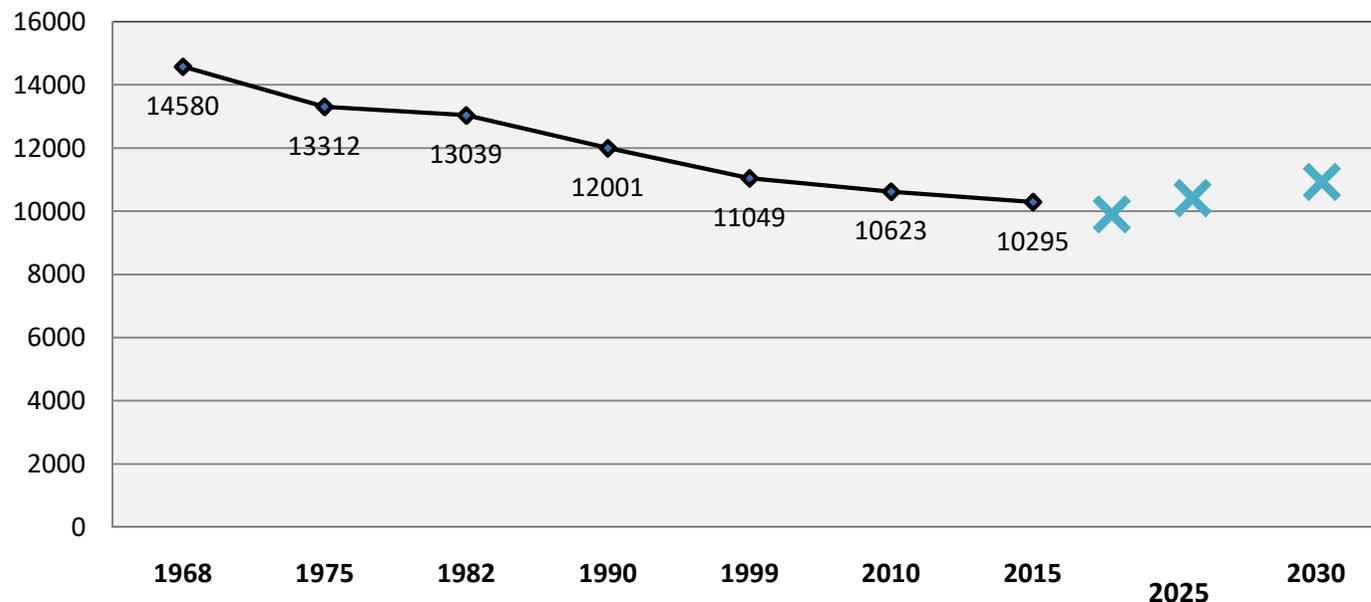
Table n°1 -Accueil et renouvellement de la population

DÉCLINER DE MANIÈRE « CHIFFRÉE » VOTRE SCÉNARIO

Quel objectif se fixer en matière d'évolution du nombre d'habitants à l'horizon de 2030 ?

Poursuivre le dessin de la courbe par les points 2025 et 2030 (tendance)

Evolution du nombre d'habitants



Expliquer en quelques mots vos choix, les points de vue :

- Ne pas descendre sous le seuil de 10 100 habitants
- Gagner de la population et atteindre 11 000 habitants en 2030.

Quelles sont selon vous les conditions nécessaires pour atteindre cet objectif ?

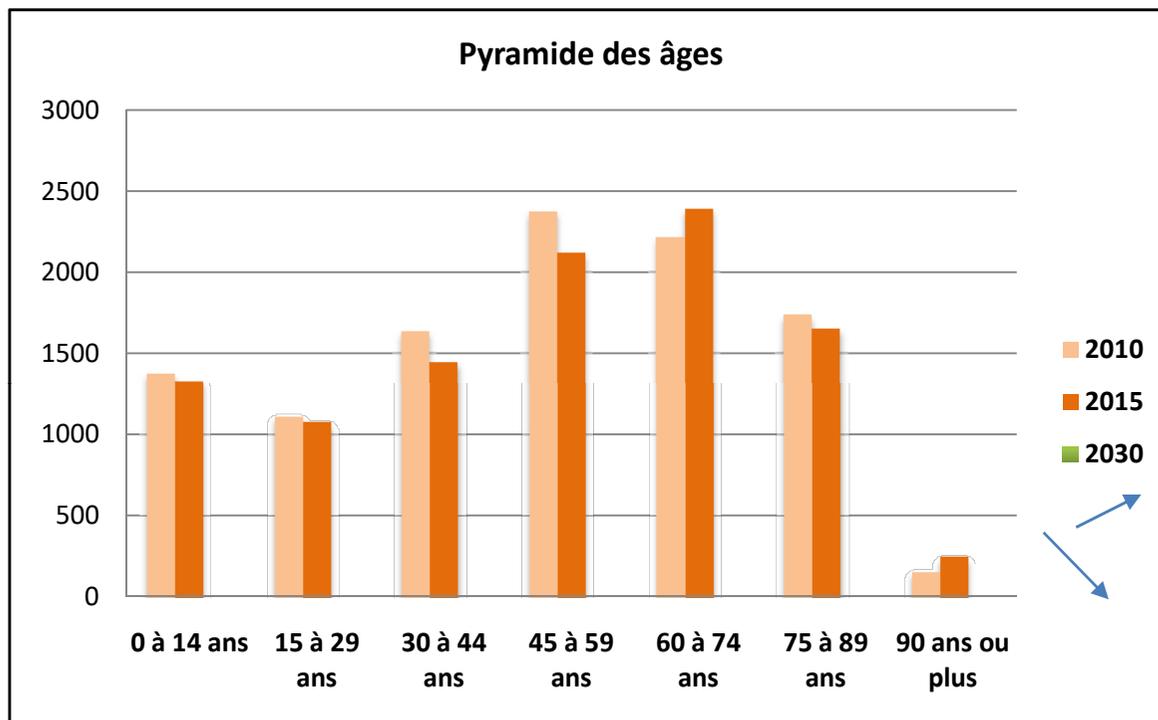
- Trois éléments de base : les services à la population (dont le médical), les écoles et l'emploi
- Faciliter l'emploi du conjoint
- Soutenir les emplois : à Montézic, les métiers de l'artisanat et du bâtiment
- Développer les emplois liés au numérique
- Préserver le tissu associatif et culturel, essentiel pour intégrer les nouveaux habitants
- Maintenir les collèges et les écoles
- Maintenir les services, les commerces, les médecins
- Développer du logement de qualité

Table n°1 -Accueil et renouvellement de la population

DÉCLINER DE MANIÈRE « CHIFFRÉE » VOTRE SCÉNARIO

- ❑ En tant qu'élus et acteurs du territoire, quel pourrait être, selon vous, l'objectif de répartition de la population par tranches d'âges à l'horizon de 2030 ?

Compléter le graphique ci-dessous en fonction de vos projections, ou dessiner des flèches de tendance pour chaque tranche d'âge



Expliquer en quelques mots vos choix, les points de vue :

- ❑ Quelles sont selon vous les conditions nécessaires pour atteindre cet objectif ?

Table n°1 -Accueil et renouvellement de la population

DÉCLINER DE MANIÈRE « SPATIALISEE » VOTRE SCÉNARIO

- Aujourd'hui la perte d'habitants due au vieillissement est d'environ 110 habitants par an, soit 1100 sur 10 ans
- Par rapport à 2015, vous projetez une **augmentation** / **diminution** de population de **705** habitants
- Auxquels il faut ajouter la perte des 1100 habitants, soit au total un besoin d'accueil de **1805** habitants sur 10 ans

Dans les 10 prochaines années, comment répartissez-vous, de manière réaliste, ces nouveaux habitants sur le territoire ? D'abord par grand secteur géographique en vous référant aux évolutions actuelles, ensuite en imputant une part (% ou nombre) au bourg centre de chaque secteur.

Expliquer en quelques mots vos choix :

Objectif : maintenir les 5 bourgs centres vivants

Proposition pour répartir l'accueil de nouveaux habitants sur les 5 secteurs des bourgs :

- secteur de Laguiole : 25% des nouveaux habitants
- secteur de Mur de Barrez : 25% des nouveaux habitants
- secteur Ste Geneviève sur Argence : 20 % des nouveaux habitants
- secteur de St Amans des Côtes : 20 % des nouveaux habitants
- secteur de St Chély d'Aubrac : 10 % des nouveaux habitants

Légende de la carte

-  -Les bourgs centres principaux
Laguiole et Mur de Barrez
-  -Les bourgs centres secondaires
St Amans des Côtes, Argences en Aubrac, St Chély d'Aubrac
-  -Les communes adossées aux bourgs
Taussac, Brommat, Lacroix Barrez, Soulages
Bonneval, Montpeyroux, Curières, Huparlac, ...
-  -Les communes plus à l'écart
Thérondels, Cantoin, Murois, Campouriez, Florentin La Capelle, St
Symphorien de Thénières, Cassuéjous, Condom d'Aubrac

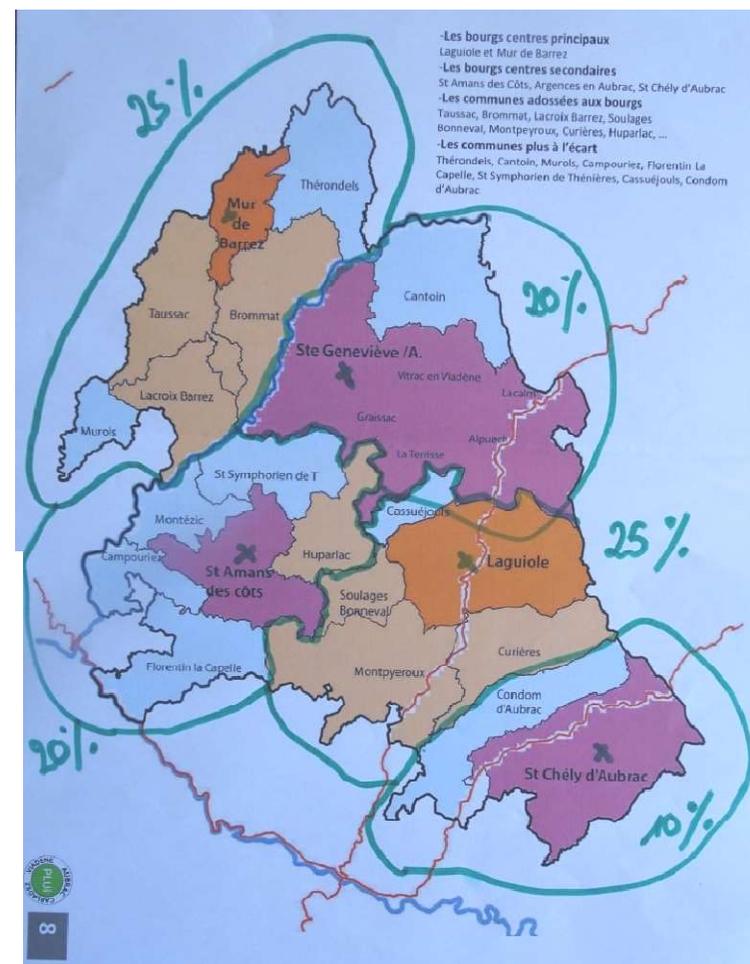


Table n°1 -Accueil et renouvellement de la population

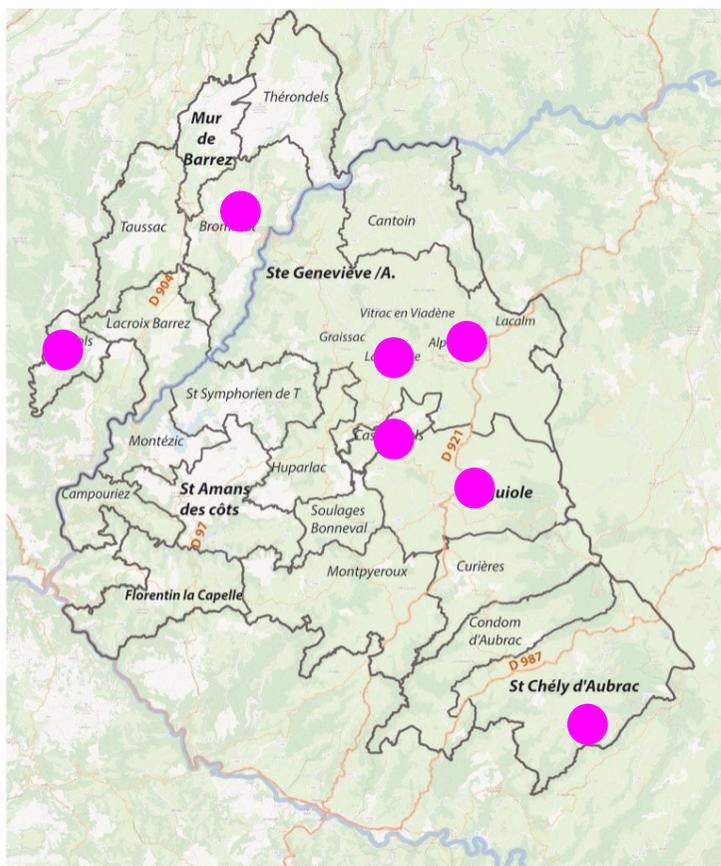
En guise de synthèse, 3 ou 4 grandes ambitions pour l'aménagement et le développement durables du territoire :

- Atteindre 11 000 habitants en 2030
- Maintenir les services publics : santé et éducation
- Veiller un équilibre entre les bourgs centres et les autres communes
--> Proposition d'une répartition d'accueil selon 5 secteurs



Table n°2 – Améliorer et diversifier l'offre de logements (2 tables)

Les élus de ces 2 tables de travail venaient de :



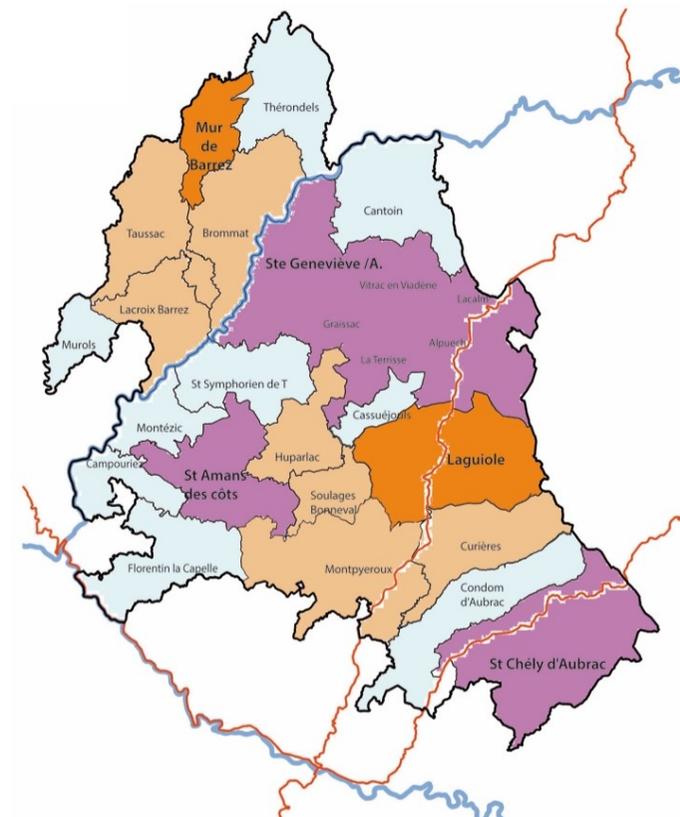
0 2.5 5 km

Carte réalisée dans le cadre du PLUI - 2019



Données et besoins en logements

		Nombre d'habitants - 2016	Gain ou perte d'habitants entre 2011-2015	Nb de logements - 2016	Nb résidences principales - 2016	dont les logements locatifs	Nb de résidences secondaires -2016	Nb de logements vacants - 2016
Principaux bourgs centres	Laguiole	1239	-20	1085	593	188	342	150
	Mur de B	788	-31	575	369	143	144	62
Bourgs centres secondaires	Argences	1671	-78	1421	774	128	441	206
	St Amans des C	758	-31	615	326	64	204	85
	St Chély d'A.	538	-3	502	240	64	235	27
Les communes aux abords des bourgs	Curières	225	-11	202	102	18	79	21
	Soulages	296	23	182	126	29	37	19
	Montpeyroux	546	-12	355	240	33	72	43
	Brommat	639	-54	636	309	66	244	83
	Lacroix B	502	-54	406	250	38	119	37
	Taussac	510	31	371	231	27	85	55
	Huparlac	256	5	191	121	32	54	16
Les communes plus à l'écart	Cantoin	303	-16	300	145	19	122	33
	Cassuejols	110	-18	124	59	6	47	18
	Condom	300	-13	230	139	23	70	21
	Murols	111	7	89	52	5	27	10
	Thérondeles	408	-33	351	208	29	102	41
	Campouriez	355	-24	330	186	31	111	33
	Florentin La Capelle	279	-45	311	143	18	164	4
	Montézic	232	-7	245	118	48	80	47
	St Symphorien	213	-20	226	103	23	90	33

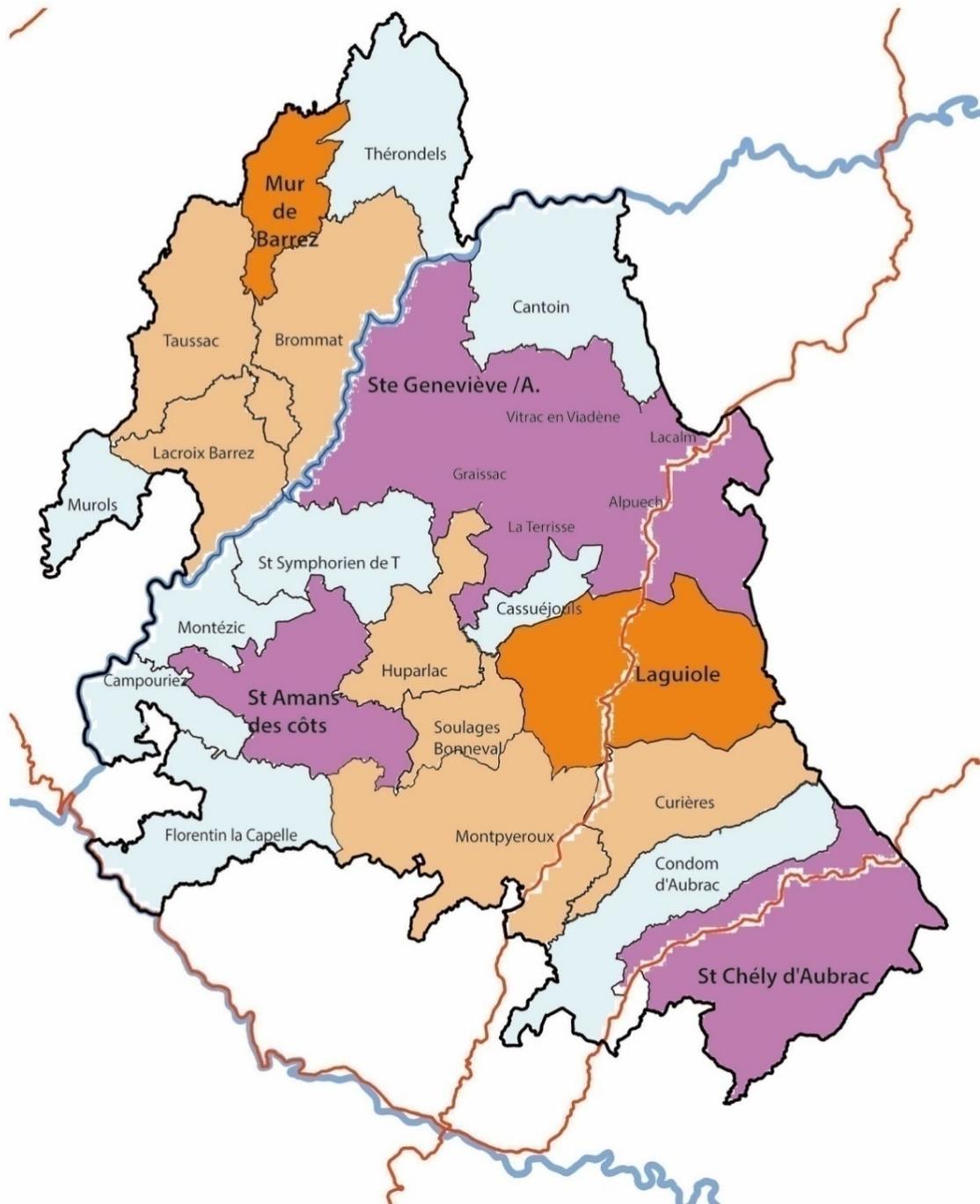


Si l’on prend l’hypothèse du maintien du nombre d’habitants, soit (10 295 hab.), cela revient à accueillir **en moyenne 110 habitants par an** sur l’ensemble du territoire pendant 10 ans. La taille moyenne des ménages est aujourd’hui 2.1 hab / foyer.

Ainsi, il y a un besoin de disponibilité de 55 logements par an, soit 550 logements sur 10 ans

Cela peut prendre différentes formes : achat, rénovation de l’existant, division de grande bâtisse, réhabilitation de bâti vacant, construction neuve, ...

Les secteurs du territoire



A l’issue du diagnostic, nous avons repéré **4 grands types de communes** selon leur dynamique de développement. Afin de réfléchir à la diversification de l’offre de logements, nous vous proposons de travailler les besoins de logements du territoire selon cette classification :

- Les bourgs centres principaux**
Laguiole et Mur de Barrez
- Les bourgs centres secondaires**
St Amans des Côts, Argences en Aubrac, St Chély d’Aubrac
- Les communes adossées aux bourgs**
Taussac, Brommat, Lacroix Barrez, Soulages Bonneval, Montpeyroux, Curières, Huparlac, ...
- Les communes plus à l’écart**
Thérondels, Cantoin, Murois, Campouriez, Florentin La Capelle, St Symphorien de Thénières, Cassuéjouls, Condom d’Aubrac, Montézic

Consigne et légende

Taille du logement		Type d’occupation		Les graduations	
	Petit logement (T1, T2) <i>Exemple</i> : division en appartement d’une grande maison, petite maison individuelle, ... <i>Public cible</i> : personne âgée, jeune couple, jeune qui quitte le foyer, saisonnier, travailleur nomade, apprenti, ...		Accession à la propriété Achat du logement	Aucun 	
	Logement moyen (T3, T4) <i>Exemple</i> : division en appartement d’une grande maison, maison individuelle, ... <i>Public cible</i> : couple sans enfant, jeune ménage, ménage avec des revenus modeste, ..		Location avec un bailleur privé	Un peu 	
	Grand logement (T5 et +) <i>Exemple</i> : maison individuelle, ferme, ... <i>Public cible</i> : agriculteurs, ménage avec un revenu moyen ou +, ...		Location sociale (HLM) avec un bailleur public	En majorité 	
		Typologie			
			Maison		
			Appartement	Essentiellement 	

Selon vous, pour diversifier l’offre de logement de chaque type de communes, quelles sont les catégories de logement à privilégier ?

Pour chaque type de communes, indiquez à l’aide des graduations, les catégories de logements à développer demain ...

Table n°2 – Améliorer et diversifier l'offre de logements

En vous appuyant des données du tableau :

Dans les 10 ans à venir, où va-t-on trouver ou proposer ces 550 logements dont l'Aubrac-Carladez et Viadène a besoin ? Proposer une répartition ...

Proportionnellement à :

- La population actuelle en prenant compte les résidents permanents et les résidents secondaires
- Les emplois
- Les services (école, santé, commerces, ...)
- Aux bassins de vies, d'emplois et les lieux touristiques pour induire un effet boule de neige sur les communes limitrophes.

Au regard du tableau des données, y a-t-il besoin de création de nouveaux logements ? Pour quelles raisons ?

Il y a un besoin de logements neufs car les logements dans les centres anciens ne sont pas faciles à vivre : rue étroite, manque de soleil, sans partie extérieure, ...

Du neuf pour la rapidité de construction, pour le coût nettement inférieur à de la rénovation, pour le confort et pour mieux « dimensionner » les logements → en réponse avec les modes d'habiter contemporain.

Selon vous, par secteur, combien de logements neufs seraient à créer dans les 10 ans à venir (chiffre indicatif) ?

Table A : 225 logements neufs et 225 en réhabilitation ?

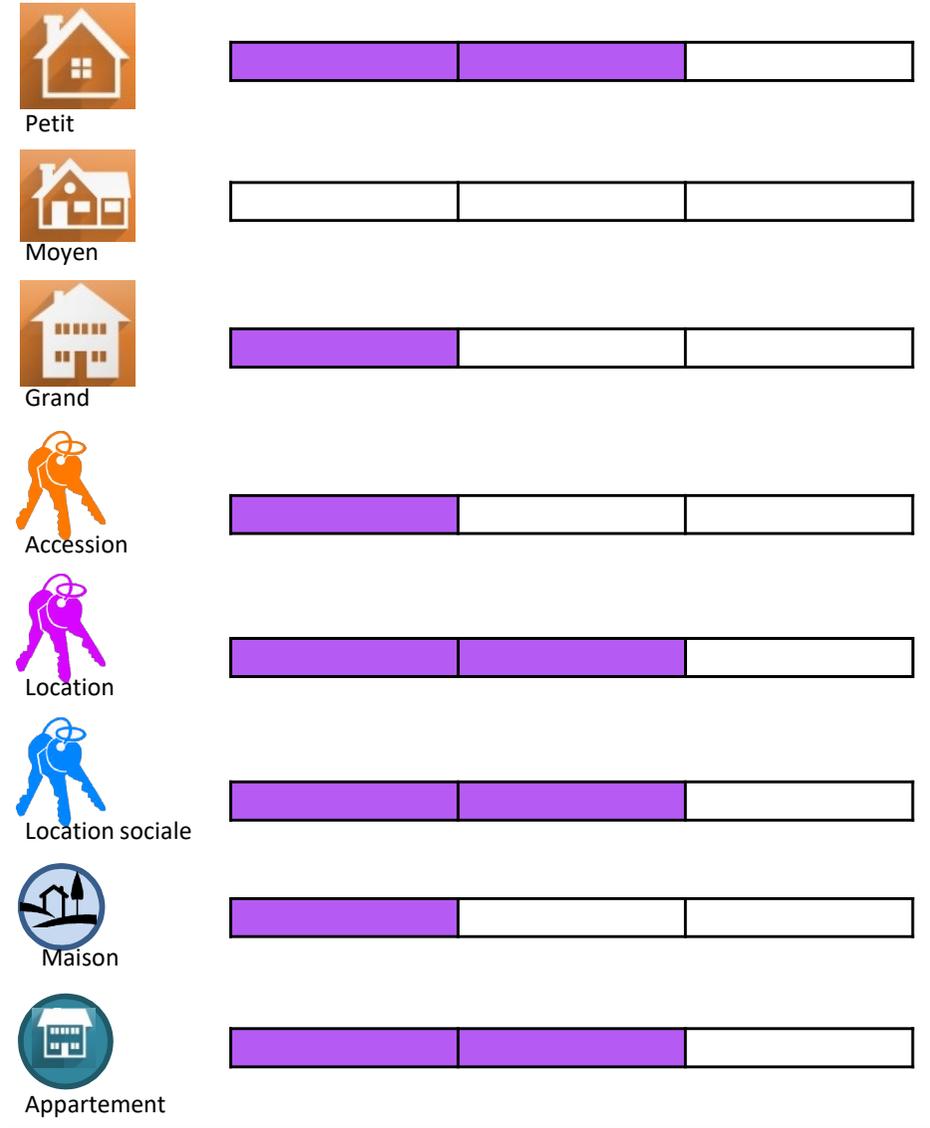
Table B : pas de donnée chiffrée



TABLE A et B



En quelques mots, expliquez vos choix :
 Créer de petits logements types T1 ou studios
 Mur de Barrez n'a pas de terrain disponible



En quelques mots, expliquez vos choix :
 Les petits logements peuvent être pour l'accueil de jeunes ou de personnes âgées
 Besoin d'appartements ou de maisons avec des espaces extérieurs même petits.

Les communes adossées aux bourgs

Huparlac, Soulagès, Curières, Brommat, Taussac, Lacroix Barrez



Petit

--	--	--



Moyen

--	--	--



Grand

--	--	--



Accession

--	--	--



Location

--	--	--



Location sociale

--	--	--



Maison

--	--	--



Appartement

--	--	--

En quelques mots, expliquez vos choix :

Les communes plus à l'écart

Florentin, Condom, Thérondels, Murols, Cantoin, Campouriez, Montézic...



Petit

--	--	--



Moyen

--	--	--



Grand

--	--	--



Accession

--	--	--



Location

--	--	--



Location sociale

--	--	--



Maison

--	--	--



Appartement

--	--	--

En quelques mots, expliquez vos choix :

Table n°2 – Améliorer et diversifier l’offre de logements

Les élus sont conscients des disparités entre les communes mais pour eux, il faudrait du logement « partout » sans que certaines communes soient délaissées, il ne faut pas vider les petites communes.

Plusieurs problématiques peuvent déterminer la localisation des logements :

- Les personnes plus âgées doivent être au plus proches des services tandis que les jeunes, plus mobiles peuvent s’en écarter.
- Il n’y a pas que la distance domicile-travail, il faut aussi tenir compte des activités du mercredi après-midi, comment fait-on ?
- Des logiques très différentes en fonction des commerces, des équipements disponibles.
- il faut conforter Laguiole car ensuite, cela va rayonner sur l’ensemble du territoire.
- Le développement ou non des transports peut avoir un impact sur la localisation des futurs logements. En effet, si les axes routiers se développent améliorant ainsi la desserte, la répartition des logements sera plus « étendu » car les habitants pourront habiter plus loin en distance avec les mêmes temps de trajets.

La typologie des logements

- Il faut respecter la typologie du logement, l’accès y est très important ainsi que la possibilité d’avoir un extérieur (jardin dans l’idéal ou balcon).
- Les élus mentionnent le problème de la disponibilité des terrains constructibles.
- Pour contrer le phénomène de résidences des cadres sur Espalion/Bozouls/Rodez, il faut proposer des logements de qualités et autres que des logements sociaux.
- La demande concerne essentiellement du T3 T4 en locatif (pour des jeunes ou des familles), produire ce type de logement, de qualité permet de répondre à une réelle demande dans un premier temps mais également de se projeter pour devenir ensuite propriétaire sur le territoire.

Ancrage des habitants

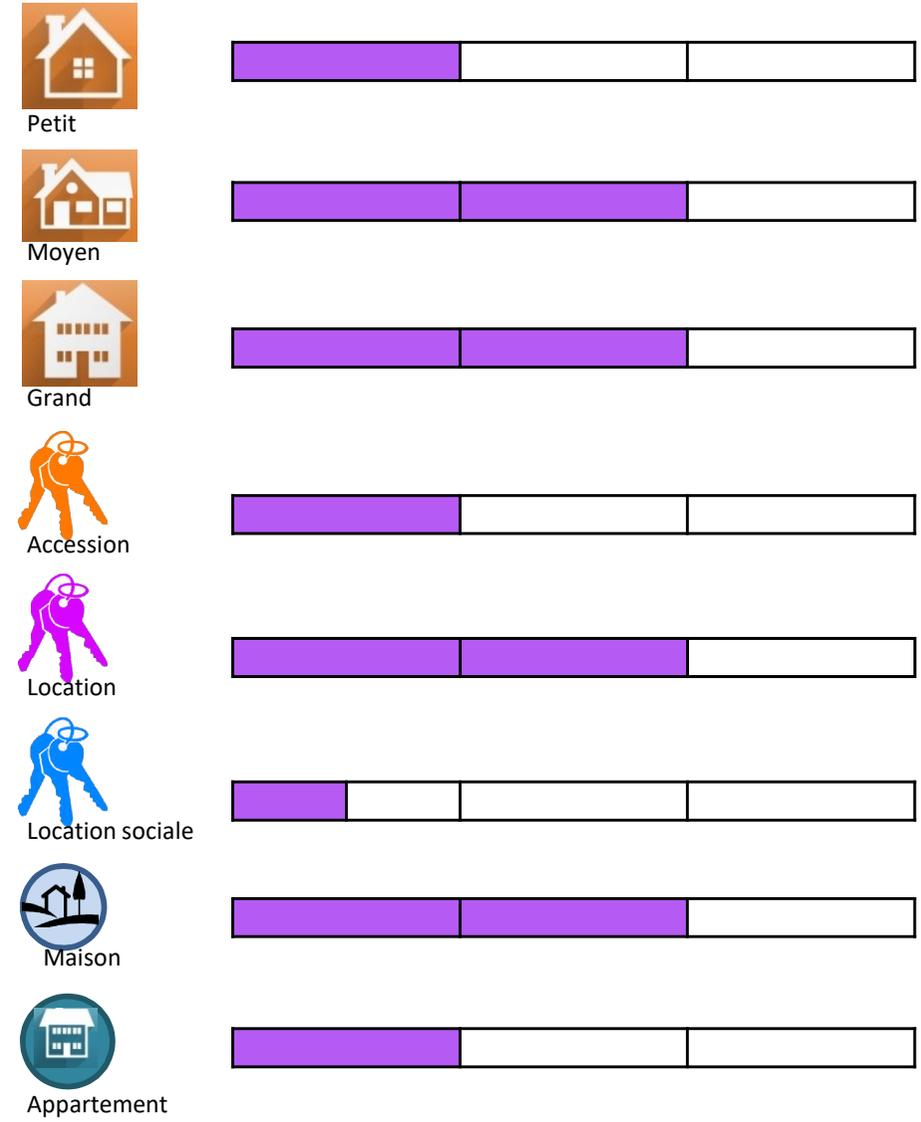
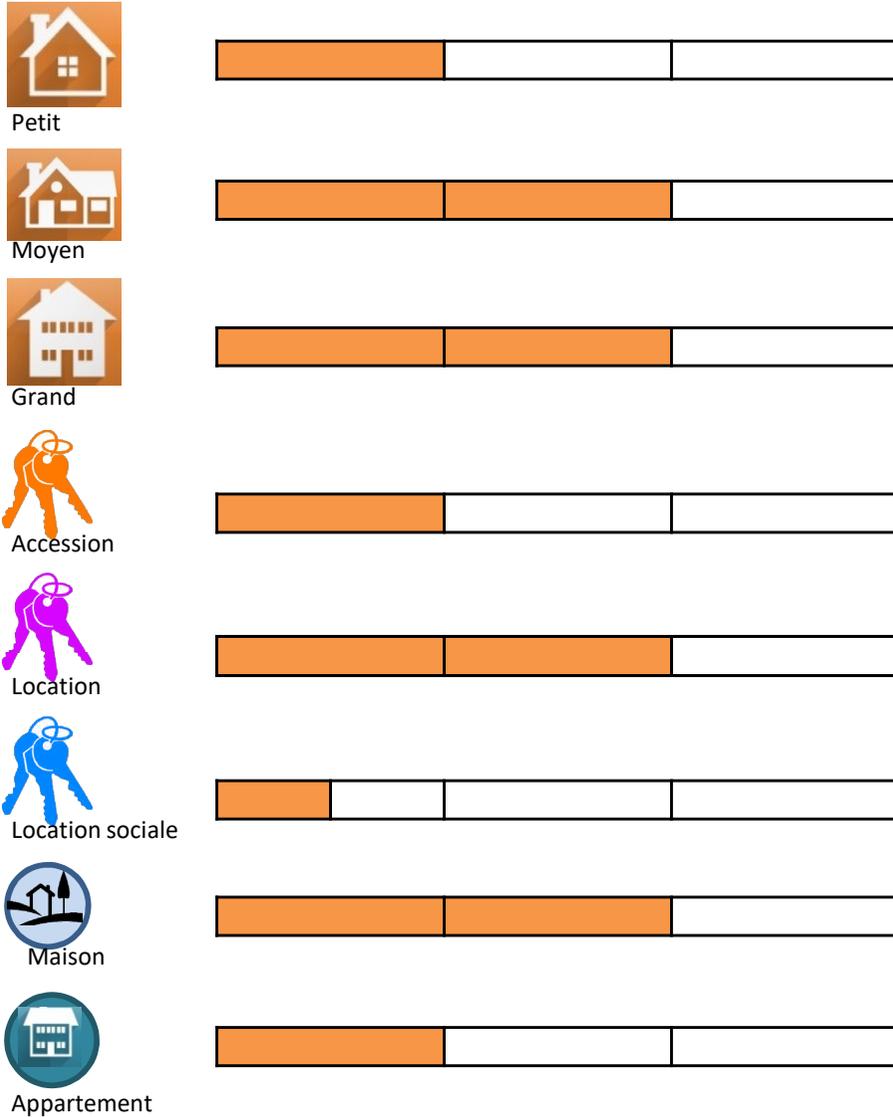
- Des centres d’intérêt fort peuvent permettre de fixer des gens.
- Les élus justifient la perte d’habitants de Sainte Geneviève par son « enclavement ».

Selon vous, par secteur, combien de logements neufs seraient à créer dans les 10 ans à venir (chiffre indicatif) ?

Concernant la rénovation de bâti ancien, c’est excessivement cher il faut donc proposer de l’habitat moins typique mais qui correspond à un réel besoin sur le territoire. (pas forcément moins typique, utiliser également des matériaux « nobles » mais à un coût final bien inférieur).

Certains élus demandent des logements neufs pour la rapidité, le coût, le confort, l’isolation.

TABLE B



En quelques mots, expliquez vos choix :
Pas d'explications données

En quelques mots, expliquez vos choix :
Pas d'explications données

TABLE B

Les communes adossées aux bourgs

Huparlac, Soulagès, Curières, Brommat, Taussac, Lacroix Barrez



Petit



Moyen



Grand



Accession



Location



Location sociale



Maison



Appartement



En quelques mots, expliquez vos choix :

Pas d'explications données

TABLE B

Les communes plus à l'écart

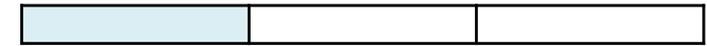
Florentin, Condom, Thérondels, Murols, Cantoin, Campouriez, Montézic...



Petit



Moyen



Grand



Accession



Location



Location sociale



Maison



Appartement



En quelques mots, expliquez vos choix :

Pas d'explications données

En guise de synthèse, 3 ou 4 grandes ambitions pour l'aménagement et le développement durables du territoire :

- Privilégier la construction neuve, pour son confort et le gain énergétique → un levier pour ensuite conforter la réhabilitation
- Développer du logement moyen, limiter les grands logements
- La demande la plus courante est la maison individuelle avec jardin, permettre à chaque logement d'avoir une partie extérieure.
- Trouver des complémentarités entre les secteurs les plus dynamiques et les autres.
- Prévoir de petits studios pour les apprentis (essentiel pour l'avenir des artisans), les jeunes et les personnes âgées



Table 3 - Conforter le maillage de services et équipements nécessaires au bien vivre, et améliorer les déplacements



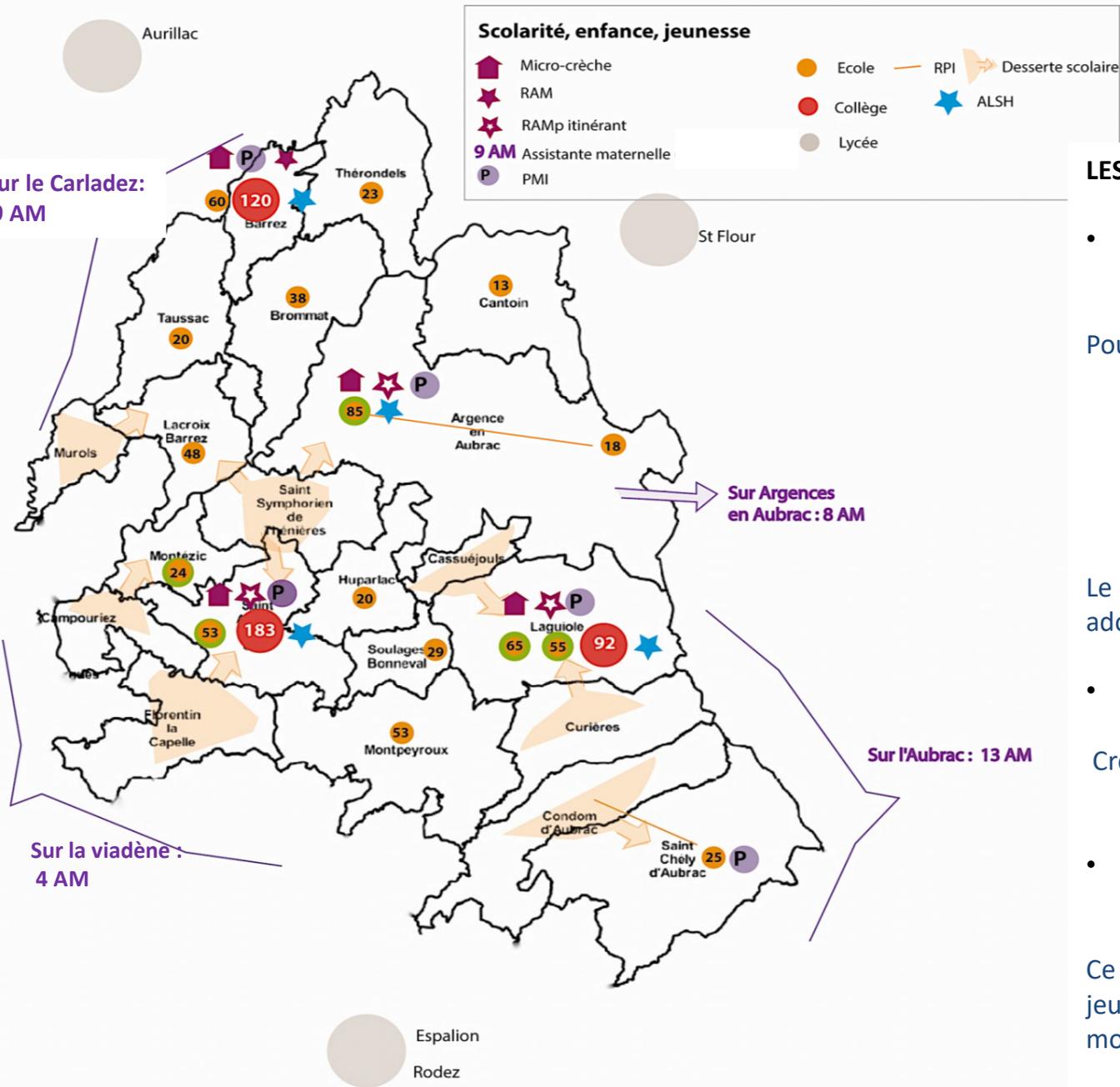
Les modes de vie évoluent, les besoins de services et d'équipements aussi. Parallèlement, le développement du numérique modifie de plus en plus les modalités de mise en oeuvre de ces services.

Sur l'Aubrac-Carladez et Viadène, chaque bourg centre abrite les commerces, services et équipements nécessaires à la vie des habitants. D'autres équipements structurants sont en projet et viendront prochainement conforter ce maillage.

Mais aujourd'hui dans quelle vision d'ensemble adapter et améliorer les services à la population ? Dans quels domaines **conforter le réseaux des acteurs ou miser sur la mutualisation**, dans quels autres **développer de l'itinérance ou mobiliser le numérique** ?

En tenant compte des évolutions à l'oeuvre, des besoins repérés des différentes catégories d'habitants et de la nécessité de soutenir l'attractivité du territoire, nous vous proposons de **projeter l'offre de services et équipements à l'horizon 2030**.

Table n°3 – Services, équipements et déplacements



LES SERVICES AUX FAMILLES

- Quelles sont les évolutions, les adaptations à apporter pour mieux répondre aux besoins des habitants, et faciliter l'accueil de nouvelles familles ?

Pour les collèges :

- diversifier l'offre d'enseignement
- conforter les complémentarités
- développer des projets ponctuels inter-collèges
- chercher à mutualiser des équipements connexes à l'enseignement

Le maillage associatif offre un large panel d'activités pour les ados (sport, loisirs, ...).

- D'ici 2030, y-a-t'il de nouveaux équipements à prévoir ? Où en priorité ? (*positionner sur la carte*)

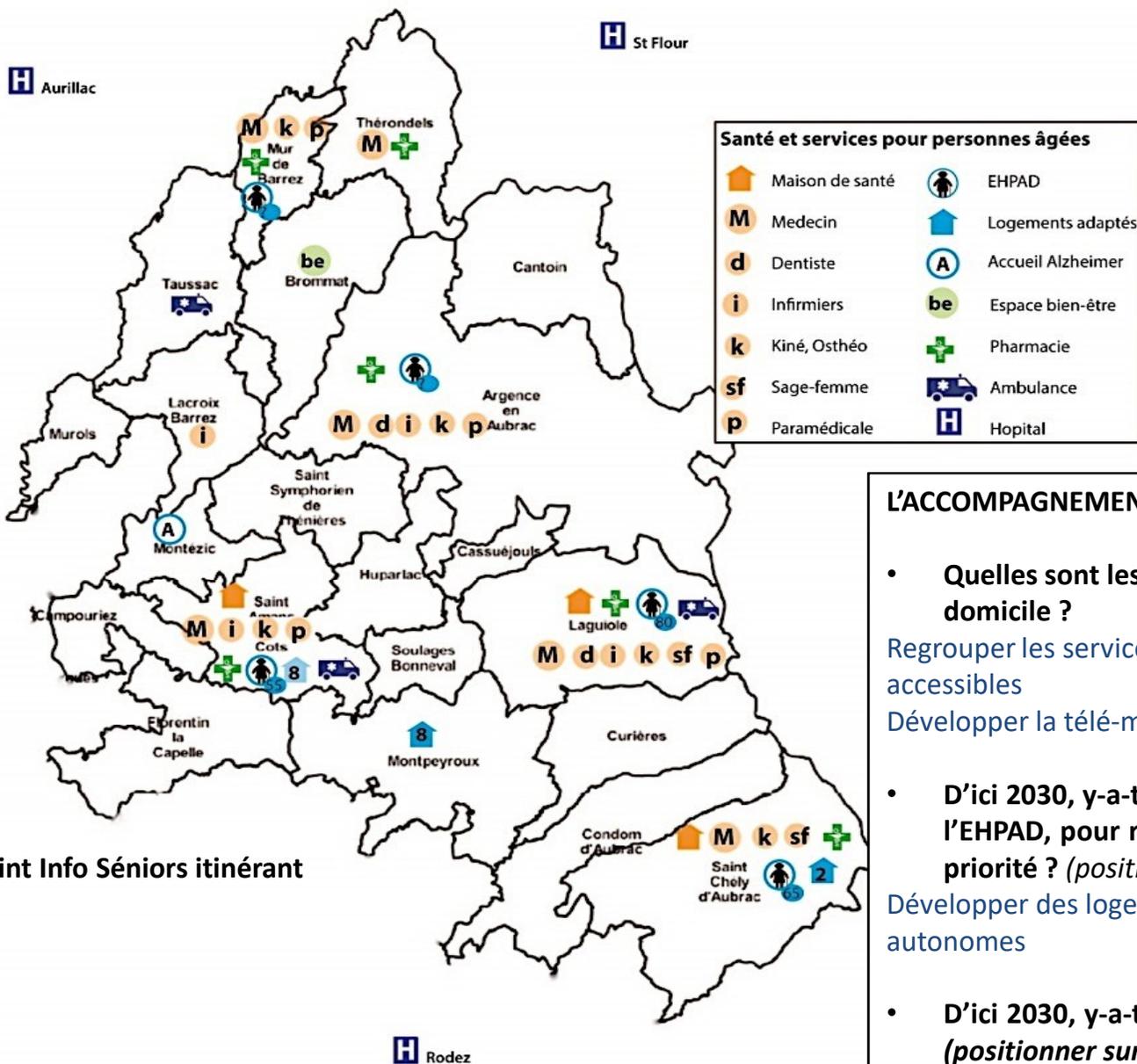
Créer des équipements jeunesse dans les bourgs

- Dans ce domaine qu'est-ce qui fait aujourd'hui la singularité du territoire ? et demain, qu'est-ce qui pourrait être innovant ?

Ce qui est singulier : il est difficile de mobiliser, de capter les jeunes, ils recherchent des activités plus « urbaines » et sont mobiles.



Table n°3 – Services, équipements et déplacements



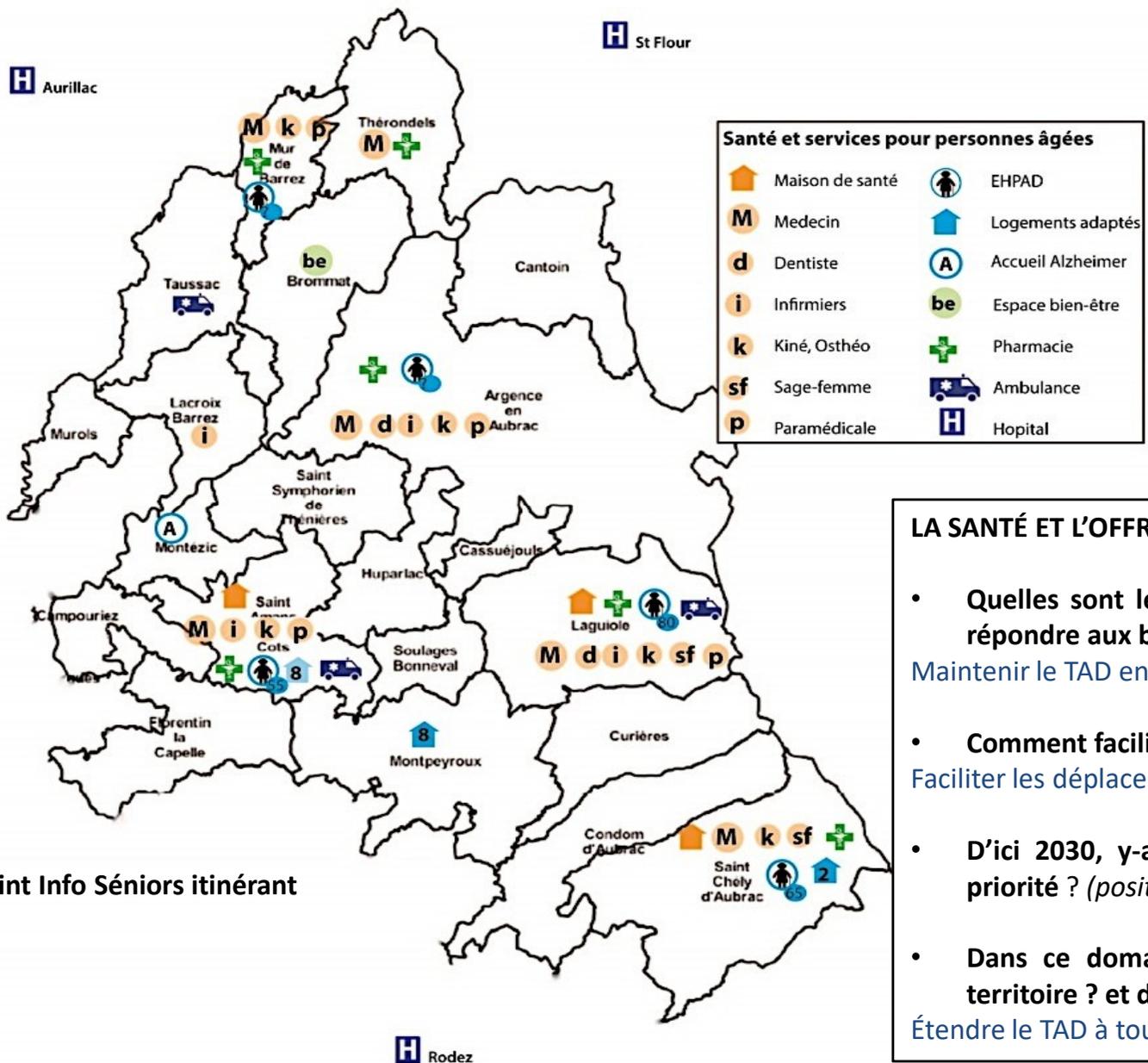
L'ACCOMPAGNEMENT AU VIEILLISSEMENT ET DU HANDICAP :

- **Quelles sont les améliorations à apporter pour faciliter le maintien à domicile ?**
 Regrouper les services de santé à l'intérieur des bourgs, les rendre davantage accessibles
 Développer la télé-médecine avec la fibre pour les différents spécialistes.
- **D'ici 2030, y-a-t'il de nouveaux logements à prévoir, comme alternative à l'EHPAD, pour répondre aux besoins des personnes vieillissantes ? Où en priorité ? (positionner sur la carte)**
 Développer des logements adaptés, connexes aux EHPAD, pour personnes semi-autonomes
- **D'ici 2030, y-a-t'il de nouveaux équipements à prévoir ? Où en priorité ? (positionner sur la carte)**
- **Dans ce domaine qu'est-ce qui fait aujourd'hui la singularité du territoire ? et demain, qu'est-ce qui pourrait être innovant ?**

Point Info Séniors itinérant



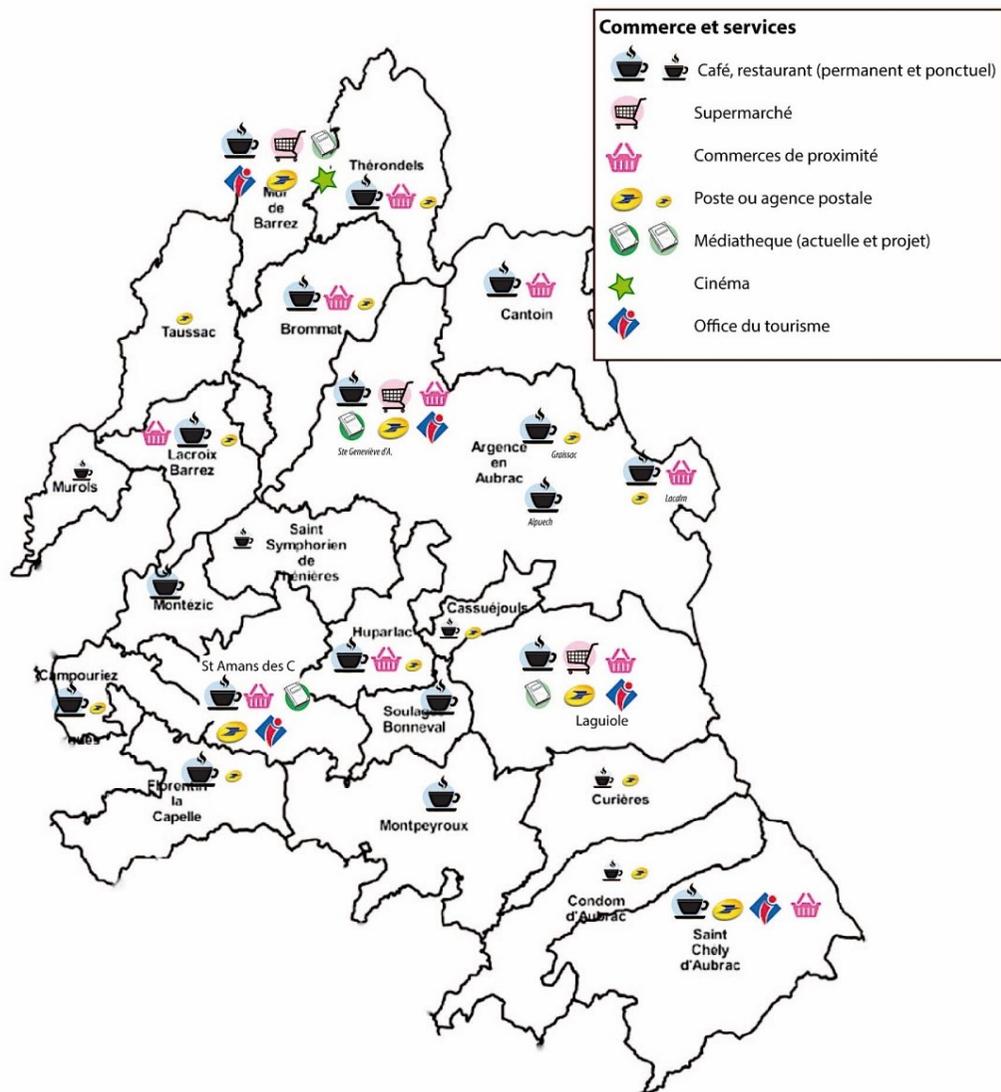
Table n°3 – Services, équipements et déplacements



LA SANTÉ ET L'OFFRE DE SOINS :

- **Quelles sont les évolutions, les adaptations à apporter pour mieux répondre aux besoins des habitants ?**
Maintenir le TAD en l'état pour permettre d'accéder aux soins et aux loisirs
- **Comment faciliter l'accès aux médecins spécialistes ?**
Faciliter les déplacements vers ces spécialistes
- **D'ici 2030, y-a-t 'il de nouveaux équipements à prévoir ? Où en priorité ? (positionner sur la carte)**
- **Dans ce domaine qu'est-ce qui fait aujourd'hui la singularité du territoire ? et demain, qu'est-ce qui pourrait être innovant ?**
Étendre le TAD à tout le territoire

Table n°3 – Services, équipements et déplacements



LA VIE SOCIALE, LE QUOTIDIEN, LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

- **Quelles actions permettraient de maintenir les commerces de proximité ?**

- Développer les circuits-courts
 - Mettre en réseau les acteurs : producteurs et vendeurs
 - Soutenir les produits locaux et la vente en vrac.

- **Plusieurs petits cafés de village sont susceptibles de disparaître dans les prochaines années, quelles actions permettraient de garder des espaces qui facilitent la rencontre, la convivialité dans les communes ?**

Faciliter les reprises d'activité : simplifier les démarches administratives en cas de non concurrence.

- **La vie associative facilite le lien social et conforte la dynamique du territoire ? Quelles actions permettraient de soutenir et valoriser la dynamique associative ?**

- **En quoi le pôle pleine nature constitue-t-il un plus pour les habitants ? Quelles actions développer pour valoriser celui-ci auprès des habitants ?**

- **D'ici 2030, y-a-t'il à prévoir de nouveaux services, équipements nécessaires à la vie sociale, aux activités culturelles et sportives ? Lesquels et où en priorité ? (positionner sur la carte)**

Créer des équipements jeunesse dans les bourgs

- **Dans ces domaines qu'est-ce qui fait aujourd'hui la singularité du territoire ? et demain, qu'est-ce qui pourrait être innovant ?**

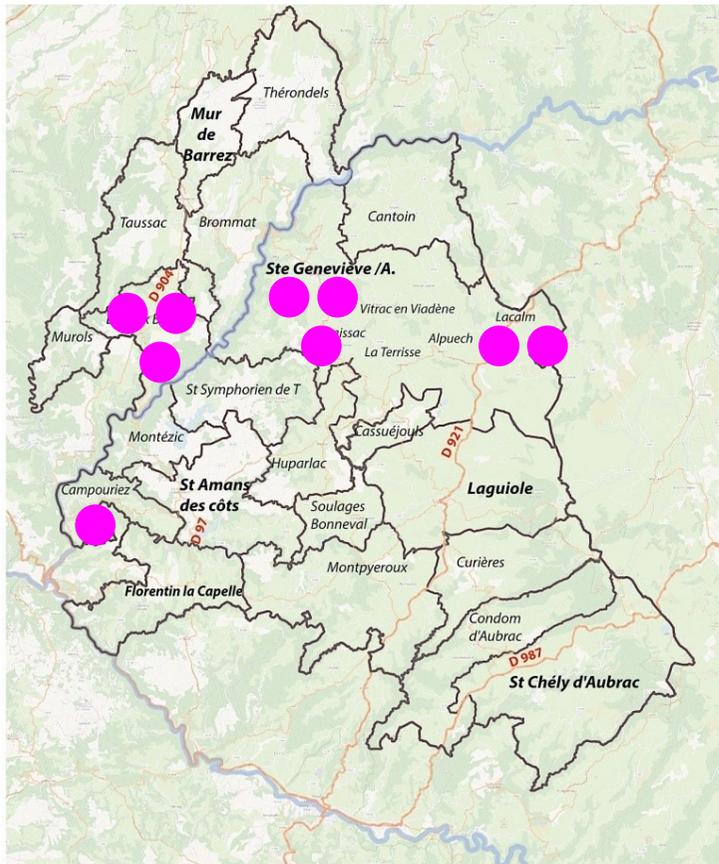
En guise de synthèse, 3 ou 4 grandes ambitions pour l'aménagement et le développement durables du territoire :

- Avoir un projet global sur l'enseignement pour développer les collèges et créer une complémentarité entre les acteurs. Créer des équipements jeunesse dans les bourgs
- Développer les circuits-courts, le local et soutenir les petits commerces. Favoriser la mise en réseau des acteurs
- Mutualiser, regrouper les services de santé (et leurs acteurs). Travailler sur des logements alternatifs aux EHPAD pour les personnes vieillissantes en créant des unités associées aux EHPAD pour maîtriser les coûts.
- Maintenir, voire étendre, le TAD pour faciliter l'accès aux soins vers Rodez ou Aurillac.



Table 4 - Paysages exceptionnels et ordinaires

Les élus de ces 2 tables de travail venaient de :



0 2.5 5 km

Carte réalisée dans le cadre du PLUi - 2019



« AXE 1 - Renforcer l'exceptionnelle identité de l'Aubrac par la préservation et la valorisation de ses patrimoines »

« L'enjeu « paysager » est majeur en Aubrac, un territoire dont l'identité, reconnue sur place et ailleurs, repose principalement sur les « grands » paysages agropastoraux emblématiques, mais aussi sur une grande diversité de structures et d'éléments paysagers remarquables (gorges, plateau bocager, mosaïque de prairies et boisements, alignements de frênes têtards, murets et bandes boisées...). » *Extrait de la charte du PNR*

La Viadène

PRINCIPAUX ENJEUX REPÉRÉS :

- Paysages voués à évoluer : dynamiques agricoles et extension des villages notables
- Evolution des pratiques agricoles : recherche d'autonomie à l'échelle du territoire par la production de céréales et de foin par les éleveurs
- Disparition partielle du bocage sur certains secteurs



Les boraldes

PRINCIPAUX ENJEUX REPÉRÉS :

- Paysages hybrides de morceaux de plateau de l'Aubrac découpés de profondes vallées encaissées
- Territoire assez morcelé en lien avec la vallée du Lot
- Densification des forêts et refermement de certains secteurs
- Développement possible de l'attractivité des forêts : entretien, gestion, filière bois,



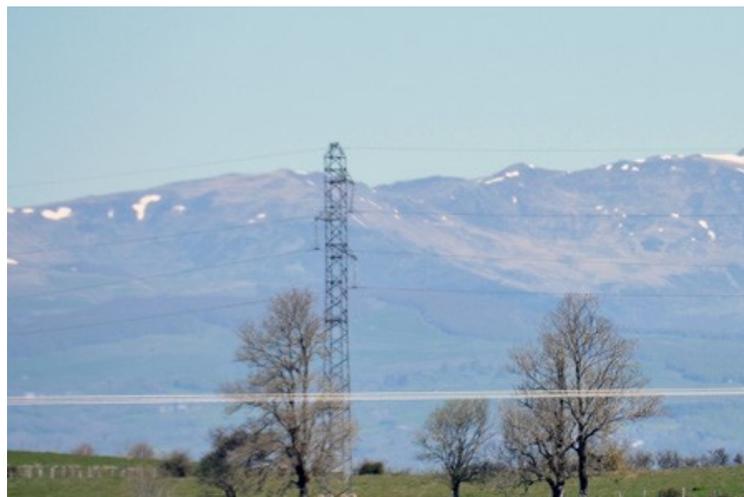
Le Carladez

- Paysages associés à une image verdoyante et végétalisée
- Extensions des villages qui menacent parfois leur silhouette et leur caractère rural
- Développement possible de l'attractivité des forêts : entretien, gestion, filière bois
- Paysages de l'énergie très marquants : barrages sur la vallée de la Truyère avec aménagements qui y sont liés (pylônes, usines, cités EDF etc.), panneaux photovoltaïques sur les toits



Le plateau ouvert de l'Aubrac

- Paysages minoritaires sur la communauté de communes mais emblématiques de la région de l'Aubrac
- Paysages pastoraux très protégés
- Pratiques agricoles qui ont évolué et perte d'usage du petit patrimoine agricole : burons, murets, drailles, question de leur entretien
- Patrimoine de l'arbre sous toutes ses formes
- Enjeu de l'implantation des bâtiments agricoles récents et de l'habitat



Quelles sont vos préconisations pour préserver dans ces paysages :

- Préserver le **patrimoine existant** et les matériaux locaux. Pour cela, un appui spécifique pourrait être apporté pour soutenir les efforts de préservation.
- Conserver les **chemins** tout en prenant en compte des besoins des exploitants agricoles. Certains élargissements des chemins sont nécessaires pour le passage d'engins agricoles.
- Mettre en place des équipes de bénévoles, de volontaires pour **entretenir et restaurer** les chemins, les murets, ...
- **Limiter les loisirs « motorisés »** car ils risquent d'abîmer ces paysages
- Préserver **la forêt** par la création de chantier forestier et de pistes
- Préserver **les cours d'eau**

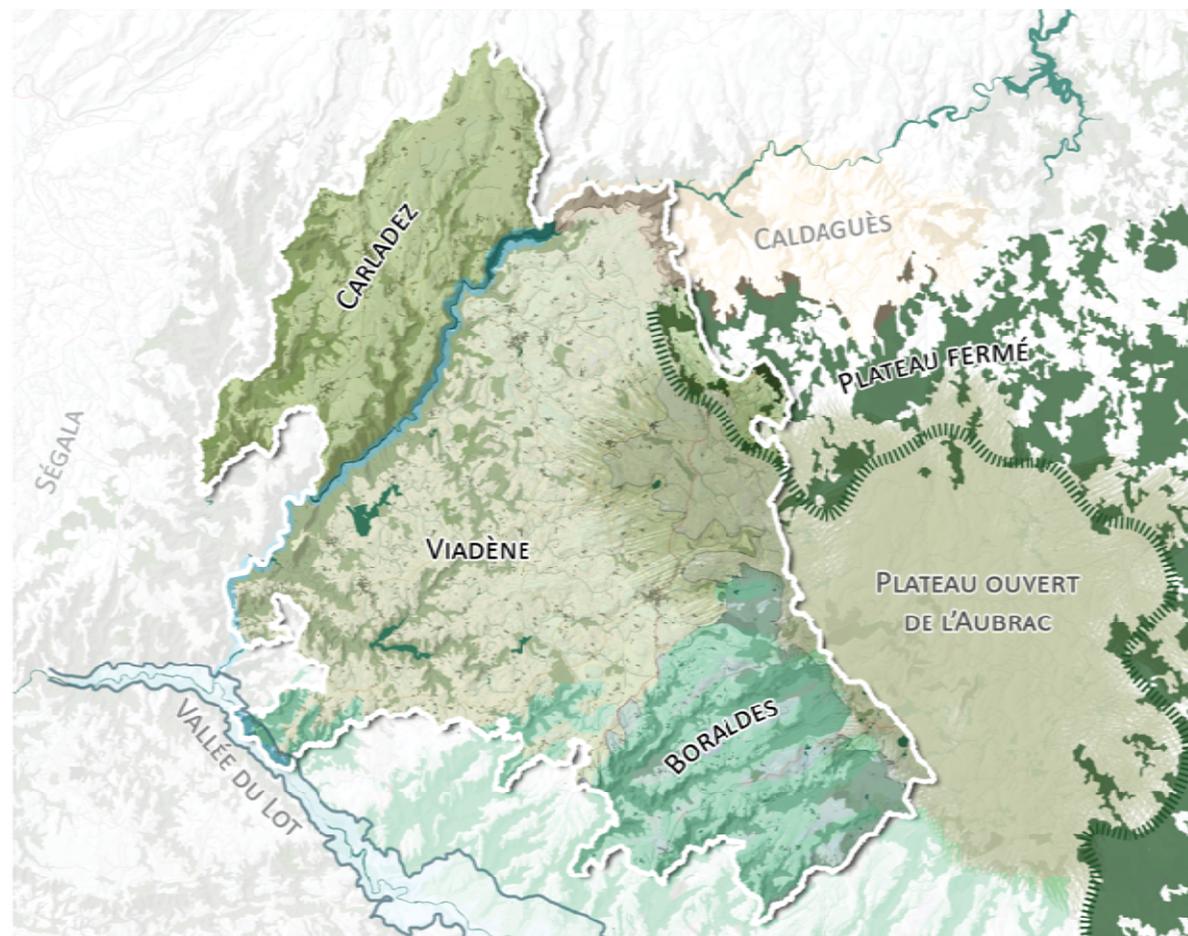


Table n°4 – Paysages exceptionnels et ordinaires



- Bordure de voie
- Entrée de village
- Abords de bâtiments professionnels



Table n°4 – Paysages exceptionnels et ordinaires



- Aménagement de lotissement : espace public, voie, stationnement, ...
- Limites de propriété : clôture, muret, haie, ...
- Filtre privé-public

Table n°4 – Paysages exceptionnels et ordinaires

A l'appui des photos et de ce que vous connaissez ...

Quelles préconisations seraient à intégrer au PLUi pour préserver la qualité et le caractère des paysages et des villages ?

Par exemple : les matériaux, végétaux, hauteur, volume, couleur, clôtures, les espaces de respiration, ...

- **Pour les aménagements publics ou lotissements :**

Veiller à une homogénéité des constructions et à leur intégration

Les communes peuvent aider à l'aménagement paysager des lotissements (comme à Lacroix Barrez)

- **Pour les constructions individuelles et leurs limites de propriété :**

Il est important de prendre en compte les impacts financiers que cela peut engendrer pour les ménages. Par exemple, les fenêtres en PVC ne sont pas en adéquation avec l'architecture traditionnelle, mais les ménages n'ont pas nécessairement les moyens pour opter pour d'autres solutions.

- **Pour les bordures de voies :**

Envisager un enfouissement, raisonné, des réseaux aériens

- **Pour les constructions à usage professionnel, les zones d'activités :**

Avant d'étendre les zones d'activités, chercher à « remplir » celles existantes en :

Les aménageant, les valorisant pour les rendre plus attractives.

En rendant plus visibles les lots encore libres

- **Pour les parcelles agricoles :**

Pour les haies sur le plateau : replanter des espèces locales pour maintenir leur fonction de protection pour les animaux, de coupe-vent, pare congère, ... En Viadène, on peut observer ces pratiques de bandes boisées en bordure de parcelle agricole.

La diversité de nos paysages forge notre identité, est une ressource et une authenticité préservée. C'est une force ! Il ne faut pas la mettre sous cloche mais la préserver. Cela pose la question du développement de nos villages : vers quelle architecture se diriger ? Comment requalifier nos entrées de villages ? les zones d'activités ? les lotissements ? Comment apporter de la qualité, prendre en compte nos savoir-faire et les modes de vie actuels ? Où faut-il développer l'habitat demain ?

En guise de synthèse, 3 ou 4 grandes ambitions pour l'aménagement et le développement durables du territoire :

Pour chaque micro-région naturelle :

- Préserver le patrimoine existant (matériaux, architecture, savoir-faire, ...)
- Assurer un équilibre entre les zones d'habitat, les zones économiques, agricoles et les zones naturelles
- Eviter le morcellement.
- Préserver l'arbre, les haies, la forêt et l'ensemble du milieu naturel

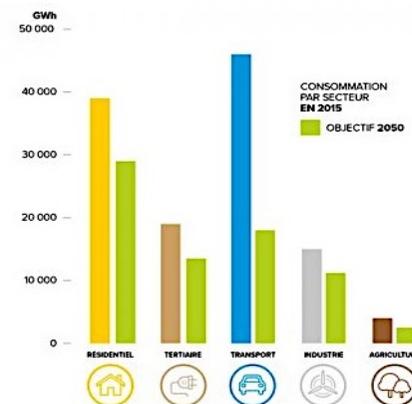


Table 5 - Gestion des ressources et énergie



Le chemin à parcourir pour être une Région à énergie positive en 2050

Ensemble, divisons par 2 nos consommations d'énergie



→ Région REPOS : en 2050

Les besoins sont couverts par **100% d'EnR locales**
= Réduction des consommations par la sobriété et l'efficacité énergétique



RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU

❑ Quelles actions mener pour réduire de la consommation en eau sur le territoire dans les domaines suivants :

<p>Habitat</p>  <p>-Equiper les maisons de récupérateurs d'eau de pluie, de boutons poussoirs, ... - Sensibiliser les habitants à des pratiques plus économes en eau (limiter le lavage de voiture, l'arrosage en période sèche, ...)</p>	<p>Entreprise</p>  <p>- Equiper les bâtis professionnels et bureaux de récupérateurs d'eau de pluie, de boutons poussoirs, ...</p>	<p>Industrie</p>  <p>- Equiper les bâtis professionnels et bureaux de récupérateurs d'eau de pluie, de boutons poussoirs, ...</p>	<p>Tourisme</p>  <p>- Installer des toilettes sèches.</p>	<p>Agricole</p>  <p>- Sensibiliser à des pratiques plus économes en eau (paillage, ...)</p>
---	--	---	---	---

❑ Comment maintenir la ressource en eau en quantité et en qualité ?

Instaurer des périmètres de protection

❑ Quelles premières actions pourraient être mises en place dès demain, quels acteurs ?

Ne pas réaliser de forages en profondeur
Respecter l'écoulement naturel de l'eau
Réduire les imperméabilisations des sols.

Autres sujets sur l'eau :

-Beaucoup de paysans demandent un raccordement car les sources se tarissent.
- Il n'y a pas beaucoup d'usage d'eau en entreprise sauf pour les abattoirs et les coopératives
- Le besoin d'optimiser les réseaux vient parfois en contradiction avec les économies de consommation d'eau



RÉDUIRE LES DÉCHETS

- Quelles actions mener pour réduire les déchets sur le territoire dans les domaines suivants :

Habitat 	Entreprise 	Industrie 	Tourisme 	Agricole 
<p>Sensibiliser et communiquer autour du tri</p> <p>Encourager le compostage</p>	<p>Réduire les emballages</p> <p>Encourager les ventes en vrac et la réutilisation de sacs papier</p>	<p>Réduire les emballages</p> <p>Favoriser la matière papier ou carton</p>	<p>Sensibiliser par l'intermédiaire des OT au respect des lieux (ramasser ses déchets, ..)</p> <p>Encourager l'utilisation d'emballage en papier ou carton</p>	<p>Remplacer les bigbags par des conteneurs</p>

- Comment faciliter la mobilisation dans ces démarches : des élus, des habitants, des acteurs socio-économiques...?

En communiquant

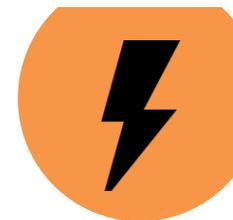
- Comment réduire et mieux valoriser les déchets localement et lesquels ?

Développer le compostage

Avoir des poules

Remettre les consignes en place

- Comment lutter contre le gaspillage ?



ENERGIE : Consommer moins

- Quelles actions pourraient porter les collectivités locales pour la maîtrise de la consommation énergétique sur le territoire dans les domaines suivants :

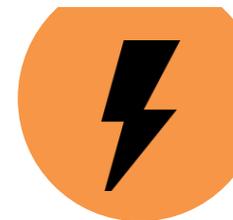
<p>Habitat </p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les passoires énergétiques, aider à la rénovation de l'ancien et accompagner les travaux sur le neuf - Informer sur les différentes sources d'énergie (bois, ...) - Construire en prenant en compte les orientations / habitat bioclimatique 	<p>Transport </p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le covoiturage - Regrouper l'habitat autour des commerces 	<p>Industrie </p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser les transports des salariés 	<p>Tertiaire (bureaux, commerces, hangar,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Veiller à l'extinction des lumières -Sensibilisation aux éco-gestes 	<p>Agricole </p> <ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser les outils (CUMA) -Méthanisation <hr/> <p>Village</p> <ul style="list-style-type: none"> -Limiter l'éclairage public
--	---	---	--	---

- Comment faciliter la mobilisation dans ces démarches : des élus, des habitants, des acteurs socio-économiques...?

Sensibiliser par le biais des enfants : à l'école, centre de loisirs
Mener des actions exemplaires (les collectivités)

- Quelles premières actions pourraient être mises en place dès demain?

Réduire l'éclairage public : économie immédiate et réduit la pollution nocturne
Verser des aides pour lutter contre les passoires énergétiques



ENERGIE : Produire local et durable

- ❑ Quelles actions pourraient porter les collectivités locales pour renforcer la production d'énergie renouvelable dans ces différents domaines ?

<p>Résidentiel</p>  <p>-Produire et consommer sur le lieu. Vers l'auto consommation.</p> <p>- Appliquer la réglementation thermique 2020</p>	<p>Industrie</p>  <p>-Mutualisation de réseaux de chaleur en ZA</p> <p>- Valoriser la filière bois (notre ressource !) en lien avec les actions du PNR</p>	<p>Tertiaire (bureaux, commerces, hangar,...)</p>  <p>-Mutualisation de réseaux de chaleur en ZA</p>	<p>Agricole</p>  <p>- Méthanisation : 1 unité réalisée, 1 unité en cours</p>
--	---	--	--

- ❑ En quoi les ressources financières issues de l'énergie hydro-électrique exportée pourraient avoir davantage de retombées pour les habitants et la transition énergétique locale ?

- ❑ Comment faciliter la mobilisation dans ces démarches : des élus, des habitants, des acteurs socio-économiques...?

Mieux informer pour développer les énergies renouvelables

Mettre en place des incitations financières

Associer les habitants à un projet collectif

Des alternatives à la voiture individuelle ou pour limiter les déplacements sont initiées sur le territoire :

- Quelques transports à la demande (TAD)
- Des initiatives comme Atchoum à Thérondels ou Ecosystem à Argences
- Quelques pratiques de télétravail sur le Carladez

Quels retours d'expériences ? Qu'est ce qui fonctionne bien ou pourrait être amélioré ?

Plusieurs dispositifs mis en place ou en cours :

- Atchoum : revoir le lieu ? La communication ?
- Ecosyt'M : en cours sur Argences
- Bleu Mobilité : système trop lourd, prix trop élevé ?

Quelles autres actions pourraient être portées pour inciter à plus partager les voitures individuelles ?

- Sensibiliser à l'auto-partage, rendre plus visible
- Créer une plateforme de partage des trajets et des contraintes
- Etendre les expériences locales à la communauté de communes
- Simplifier les outils
- Optimiser les transports scolaires
- Centraliser les demandes de TAD
- Valoriser l'entraide
- Développer des taxis locaux

La pratique du vélo se développe pour les activités touristiques, quelles sont les conditions à réunir pour développer également sa pratique sur des trajets quotidiens ? Est-ce qu'il y a des aménagements à prévoir et sur quels endroits ?

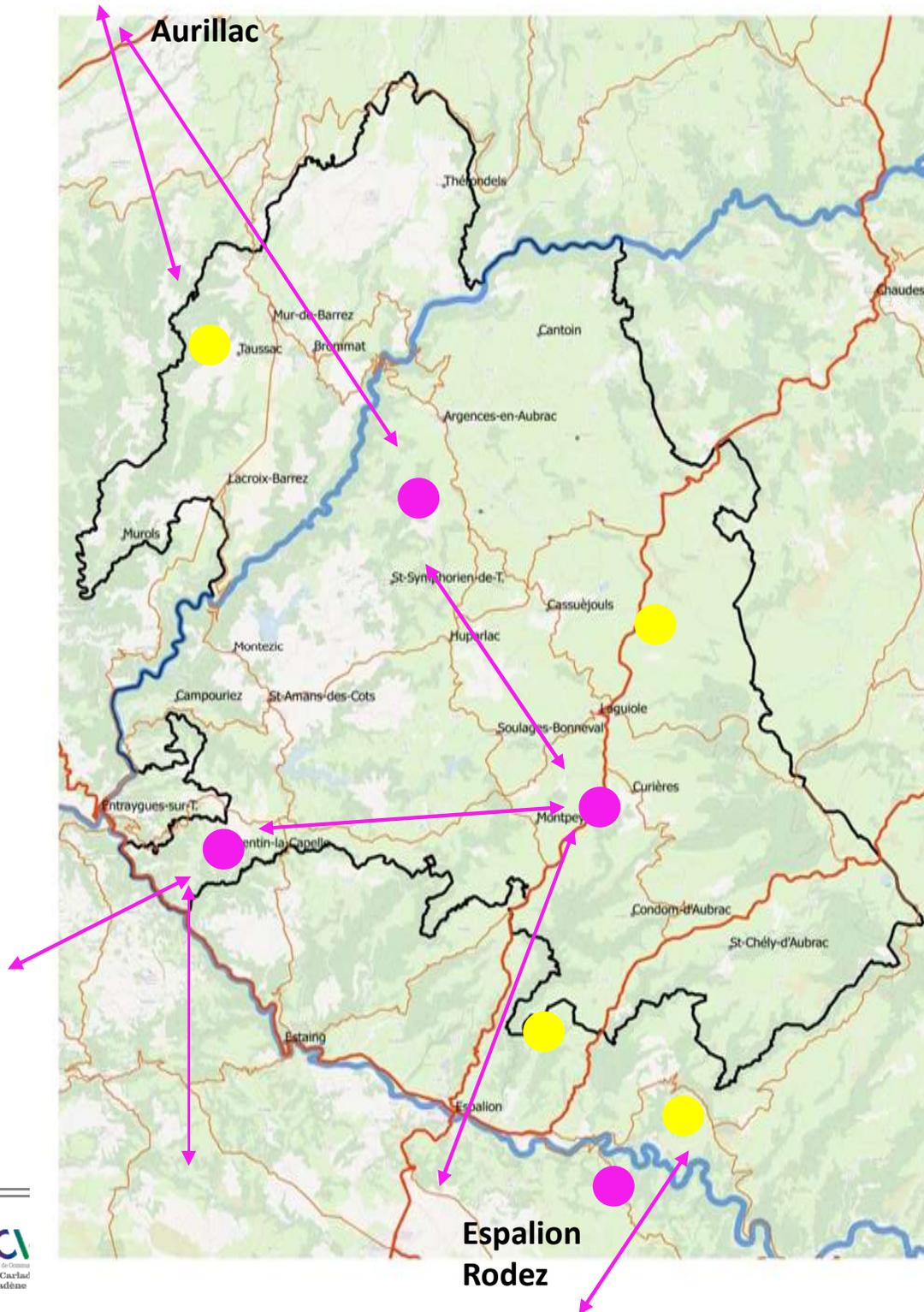
- Créer des pistes cyclables, sécuriser les déplacements

Table n°5 – Déplacements

- Les espaces de covoiturage pratiqués aujourd'hui
- Les sites, où demain on doit développer ou créer des espaces de covoiturage / sens des flux

Compléter et ajuster les propositions faites lors des ateliers de concertation de mars dernier

S'il y a des aménagements à réaliser (aire de covoiturage, arrêt de bus, ...), où les positionner ?



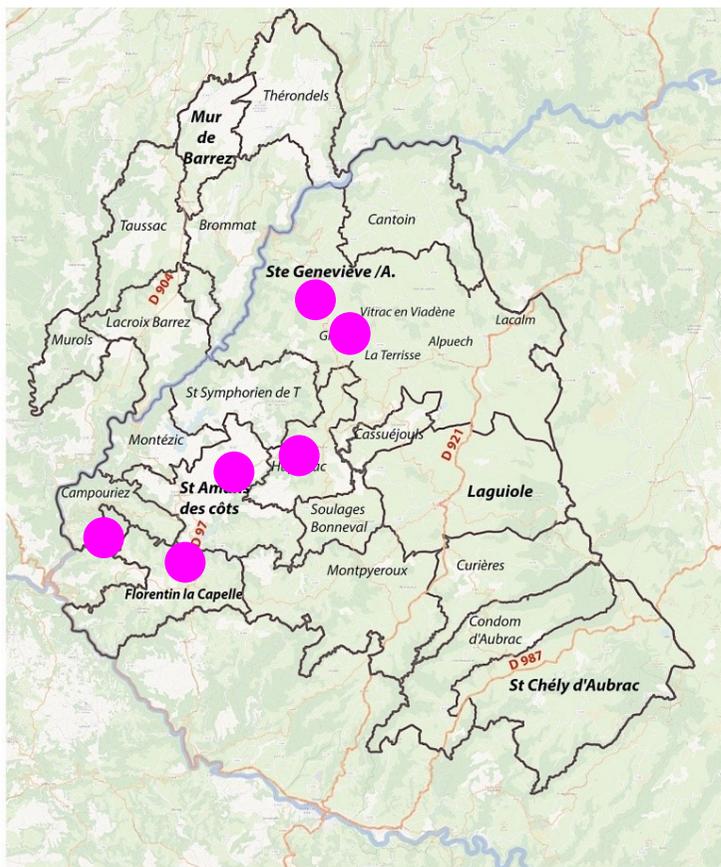
En guise de synthèse, 3 ou 4 grandes ambitions pour l'aménagement et le développement durables du territoire :

- **EAU :**
Economiser l'eau en respectant son écoulement naturel et en réduisant les imperméabilités
Sensibiliser pour réduire sa consommation
- **DECHETS :**
Sensibiliser à la réduction des emballages et au suremballage à tous les niveaux (enfants, industriels, touristes, ...)
- **ENERGIE :**
Promouvoir des travaux d'économie d'énergie pour faire disparaître les passoires énergétiques
Veiller à des implantations de bâtis judicieuses (bioclimatiques)
Réduire l'éclairage public
Encourager la production et consommation sur le lieu
Utiliser nos ressources (bois, méthanisation, ..) et mutualiser l'exploitation de ses réseaux.



Tables 6 : Demain, quelle(s) agriculture(s) pour faire vivre le territoire ? (2 tables)

Les élus d'une de ces tables de travail venaient de :



0 2.5 5 km

Carte réalisée dans le cadre du PLUi - 2019



OBJET DE L'ATELIER :

Nous vous proposons d'imaginer l'agriculture du territoire à l'horizon 2030.

3 scénarios construits par la Chambre d'Agriculture vous sont donnés à lire. Nous vous invitons en suivant à élaborer **votre propre scénario** pour projeter l'agriculture que vous souhaitez demain sur votre territoire.

Votre scénario peut être ambitieux en même temps que réaliste !

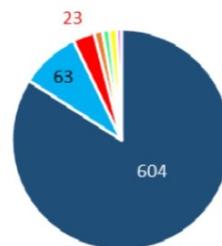
A vous de jouer !

Table n°6 – Quelle(s) agriculture(s) demain ?

Quelques données aujourd'hui

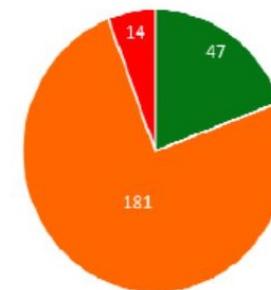
- L'agriculture est un moteur économique du territoire puisqu'elle permet à près de 1021 chefs d'exploitation de produire et travailler sur place.
- Le nombre d'exploitations a diminué de 27 % entre 2000 et 2018. Cette baisse s'est vraiment ralentie depuis 2000.
- L'organisation collective en place (Cuma, groupements d'employeurs...) permise par la densité actuelle des exploitations est un pilier du fonctionnement pour beaucoup de structures.
- La pyramide des âges montre un défaut de renouvellement des générations.
- Parmi les 242 exploitations concernées par la transmission, seules 19,5 % ont une succession assurée.
- La SAU totale des exploitations se maintient, malgré la perte des actifs agricoles ; ce qui implique que la SAU moyenne par exploitation augmente : elle a doublé en 30 ans
- La principale activité agricole de la CCACV est l'élevage bovin viande pour la production de viande (83 % des exploitations), vaches laitières (9 %), ovins 3.1%, autres productions (9,3 %)

Répartitions des productions agricoles de la CCACV – Source Chambre d'Agriculture 2018



■ Bovins viande ■ Bovins Lait ■ Ovins Viande ■ Avicoles (9)
■ Porcins (7) ■ Equins (8) ■ Caprins (5)

Répartition des 242 exploitations de "55 ans et plus" selon leur succession en 2018 - source enquête Chambre d'Agriculture



■ assurée ■ incertain ■ sans succession

Scénario au « fil de l'eau »

2018

2030

729 exploitations

670 exploitations

SAU totale inchangée

SAU moy = 87 ha

SAU moy = 95 ha

avec des risques de déprises de certains secteurs

Table n°6 – Quelle(s) agriculture(s) demain ?

Un territoire du « bien vivre »

- Le territoire a travaillé à **améliorer le cadre de vie** (services, commerces, lieux de convivialité, ...) et **mettre en valeur son identité** (restauration du patrimoine, de la trame bocagère, ..) .
- Le territoire devient la région du « **bien vivre** » ce qui attire de nouveaux habitants et développe le tourisme.

Des agricultures à valeur ajoutée

- Les exploitations agricoles diversifient leur production : élevage, maraichage, céréales, ...
- Des débouchés valorisant **le lien entre le producteur et le consommateur** se développent :
 - filière de qualité différenciée (label, bio, ...),
 - circuit courts (produits plus transformés)
- Les exploitations cherchent à **être plus autonomes** en produisant l'alimentation des animaux ce qui nécessite un certain agrandissement des exploitations.
- Des partenariats entre les exploitations sont créés **pour produire de l'énergie** (méthanisation, bois, ..)

Une ruralité renouvelée

- Les **paysages sont entretenus** (pente, haies, ...). La surface dédiée aux animaux tend à diminuer, ce scénario favorise les forêts et les surfaces destinées aux cultures pour l'alimentation humaine.
- Ce scénario favorise le **lien entre agriculture, territoire et acteurs**. L'important tissu de transformation local est un vrai atout dans cette stratégie.
- Le nombre d'emplois agricoles serait moins impacté dans ce scénario car la finition d'animaux demande un important savoir-faire humain.

SCENARIO 1 : UN TERRITOIRE « D'EXCELLENCE » AVEC UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ ET AUTONOME, VALORISANT LES RESSOURCES



Ancrage territorial

Moyen à fort



Recherche de valeur ajoutée

Fort



Nombre d'emplois

Stable



Diversité des agricultures

Moyenne



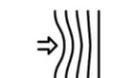
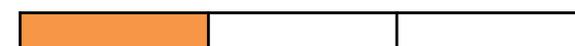
Impact sur l'environnement

Neutre



Innovation et Technologie

Faible



Capacité de résilience

Moyen à fort



Table n°6 – Quelle(s) agriculture(s) demain ?

Un contexte à fortes tensions

En 2030, la production d'alimentation et d'énergie est un fort enjeu. L'agriculture prend part à économie globalisée soumise intégralement aux aléas extérieurs.

Des exploitations agricoles à 2 vitesses :

- Sur le territoire, **les transmissions des petites exploitations ne sont plus assurées**. Elles sont alors absorbées par des plus grandes.
- Les **principales exploitations sont de + en + grandes, rationalisées et productives**. Elles emploient des **salariés** et utilisent **des matériels innovants et coûteux**. Leur production est à destination **des grandes filières d'élevage**. Leurs transmissions deviennent de plus en plus difficiles car elles sont très coûteuses.
- A coté de cela, se **maintiennent quelques petites exploitations** qui restent comme une activité secondaire pour leurs exploitants.

Le territoire comme outil de production

- **La SAU allouée aux animaux baisse fortement** en faveur de nouveaux usages agricoles des surfaces biomasse énergétiques ou de production de céréales (hors élevage)
- **Les paysages évoluent** : des haies sont supprimées, des chemins fermés lors de regroupement de parcelles et les pentes à l'abandon, des secteurs en pente délaissés, ...
- **Des bâtis agricoles anciens sont délaissés** au profit de nouveaux bâtiments plus grands et mieux équipés.
- **Les engins agricoles ne sont pas adaptés aux voies étroites**.
- Les exploitations sont **soumises aux aléas d'une économie mondialisée** (normes, embargo, crise énergétique, spéculation sur les denrées ..).

SCENARIO 2 : UN TERRITOIRE PRODUCTIF AVEC UNE AGRICULTURE À ÉCONOMIE D'ÉCHELLE



Ancrage territorial

Faible



Recherche de valeur ajoutée

Faible



Nombre d'emplois

Baisse



Diversité des agricultures

Faible



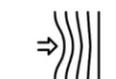
Prise en compte de l'environnement

Très faible



Innovation et technologie

Très forte



Capacité de résilience

Faible



Table n°6 – Quelle(s) agriculture(s) demain ?

Une stratégie orientée vers le local

-Dans un contexte de forte volatilité des prix de l'énergie et de libéralisation accrue des échanges, on assiste à une baisse des soutiens publics à l'agriculture et à un recentrage sur la rémunération des biens publics (biodiversité, énergie, ...) fournis par les activités agricoles.

Une agriculture profondément transformée

- Ces exploitations diversifient leur activité (élevage extensif, d'agriculture biologique et de polyculture élevage).

-Ces exploitations adoptent des stratégies d'autonomie et de sobriété.

Les volumes de productions de viande finie augmenteraient fortement, soutenus par le développement des marchés locaux et l'export. La filière « lait de qualité » verrait sa production augmenter.

-Les EnR produites à la ferme fournissent un complément de revenu.

Une prise en compte forte de l'environnement et de ses habitants

- Les **paysages sont entretenus** (pente, haies, ...). La surface dédiée aux animaux tend à s'accroître.

-La baisse des emplois agricoles serait contenue car il nécessite de la main d'oeuvre, essentiellement indirecte

- Du fait de son orientation vers une agriculture agro-écologique, ce scénario ressort très favorablement (effet positif sur les gaz à effets de serre, acidification du sol, diversité paysagère, biodiversité et gestion patrimoniale du paysage).

SCENARIO 3 : UN TERRITOIRE AVEC UNE AGRICULTURE MULTI-FONCTIONNELLE

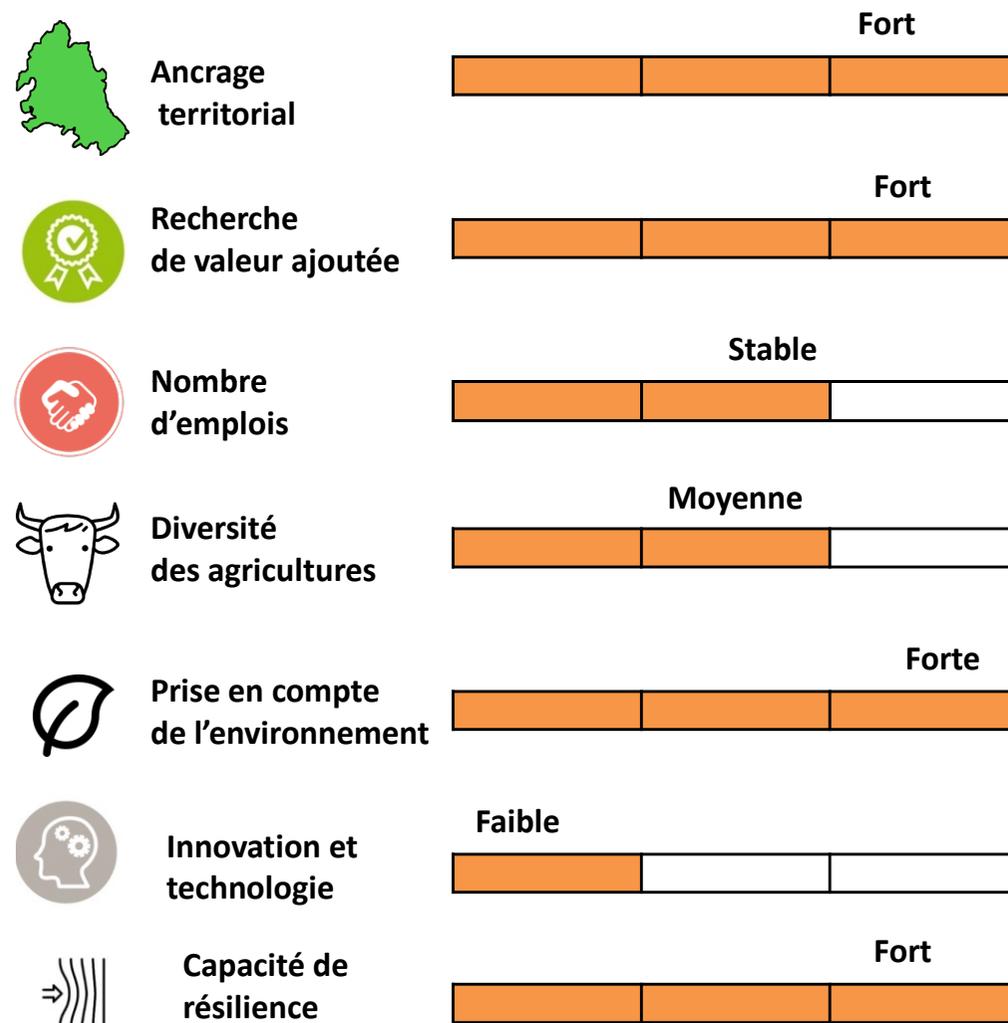


Table n°6 – Quelle(s) agriculture(s) demain ?

Définition des indicateurs



Ancrage territorial

Lien avec le territoire
Débouchés et approvisionnement locaux
Coopération des acteurs
Identité, savoir-faire, patrimoine



Recherche de valeur ajoutée

Finition des produits, transformation
Recherche de label
Agriculture bio



Nombre d'emplois

Emplois directs ou indirects
Salarial
Formation



Diversité des agricultures

Elevage
Cultures de céréales, ...
Maraichages, apiculture, pisciculture, ...



Prise en compte de l'environnement

Impact sur l'environnement et le paysage
Prise en compte du végétal (arbre, haie, ...)
Séquestration carbone
Besoin en eau
Adaptation au changement climatique



Innovation et technologie

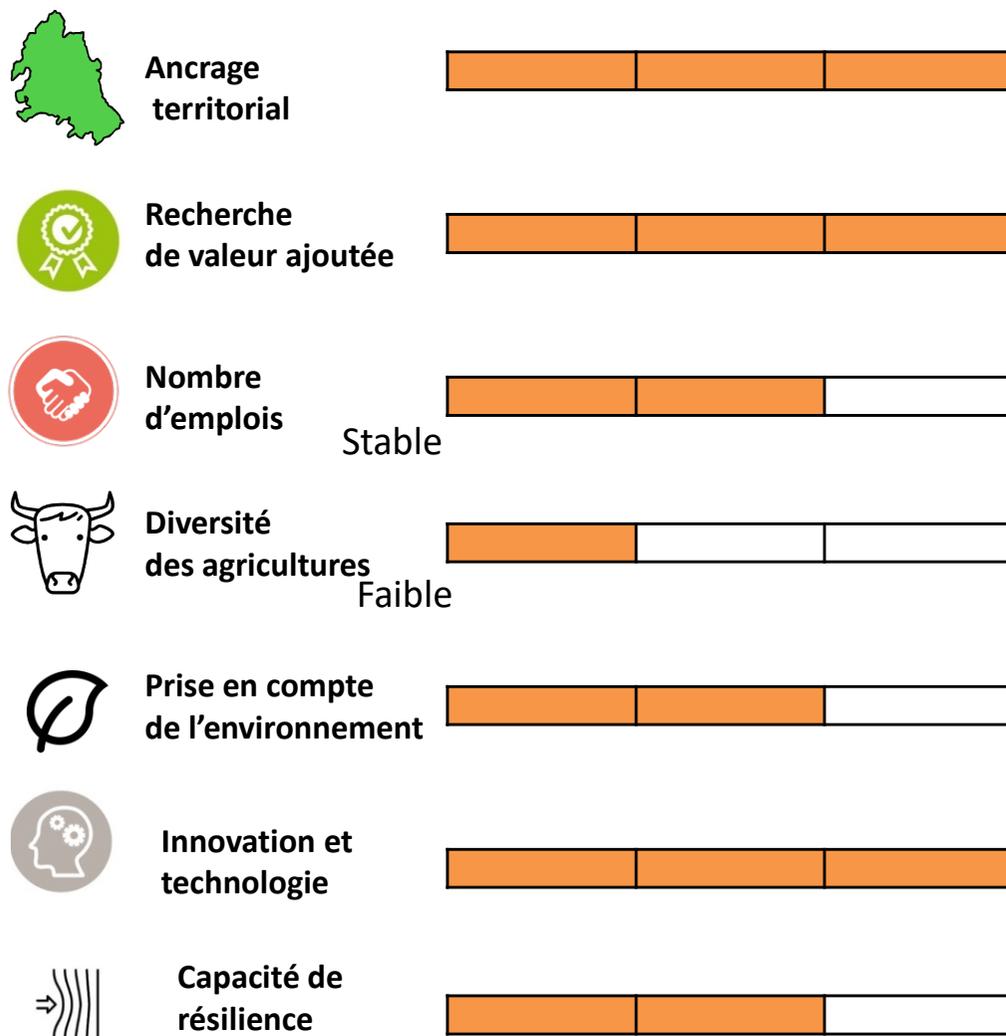
Outils performants, innovants, connectés
Nouvelles technologies



Capacité de résilience

« Pouvoir rebondir »
Capacité à limiter les effets des catastrophes (aléas extérieurs, crises économiques, ...) et à retrouver rapidement un fonctionnement normal.

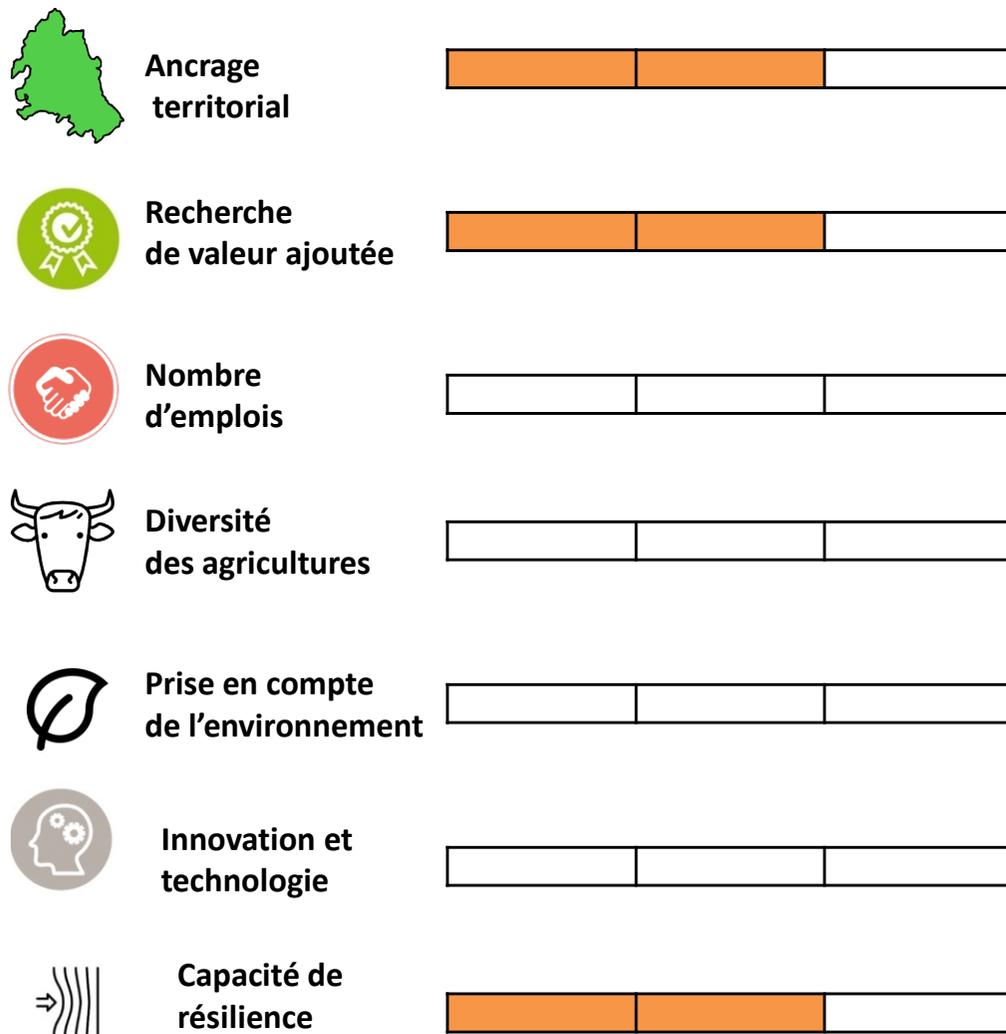
1^{er} SCENARIO PROPOSÉ : plutôt territoire d'excellence mais en plus structuré



Préciser votre scénario :

- Moins d'exploitations
- De plus en plus de terres pour produire autant
- Pas ajouter trop de contraintes : réglementation, protection de l'environnement...
- 900 projets : 1/3 qui se fera
- L'environnement est important, mais pas imposer : ne pas oublier le bon sens paysan
- Développement du photovoltaïque
- Aller vers des produits de qualité pour une meilleure rémunération

2ème SCENARIO PROPOSÉ : Qualité des filières vers un territoire d'excellence



Préciser votre scénario :

- Là où on en est : scénario 2, c'est-à-dire un territoire productif avec une agriculture à économie d'échelle
- Les souhaits se situent entre le scénario 1 (excellence) et 2, si on maintient le même nombre d'agriculteurs qu'aujourd'hui
- Difficile rentabilité des petites fermes
- Difficile de dire les envies car trop de contraintes : ça semble impossible

Problème : PAC trop contraignante ; % SAU en prairie pour les primes, par rapport % temps de travail si on va vers une diversification des productions

A travailler :

- Mise en place de filières qualité
- Développer les finitions, mais il y a un problème d'approvisionnement en aliment

Table n°6 – Quelle(s) agriculture(s) demain ?

L'ACCÈS ET LA CONSOMMATION DU FONCIER

- **Quelles actions mettre en place pour faciliter l'accès au foncier ?**

Anticiper les transmissions et informer

On a trop favorisé l'agrandissement, il faut que les gros propriétaires ne soient pas prioritaires

Que les agriculteurs définissent un seuil de prix /ha

Donner la priorité aux agriculteurs mais comment ?

- **Certaines productions sont peu consommatrices d'espaces en même temps qu'elles permettent d'accueillir de nouveaux projets et de répondre à des besoins de consommations locales. Comment soutenir ce type d'installation, quelles actions ?** Ex : maraichage, pomme de terre...

- Favoriser l'accès au foncier pour ces projets

- Attention : Il faut maintenir l'existant ou accueillir ce genre de projet peu rentable --> il faudrait orienter les aides pour l'entretien des terrains abandonnés

- **Existe-t-il du foncier communal ou des espaces délaissés autrefois cultivés (travers, terrasses...) qui pourraient être réinvestis ?**

Quels sont les leviers à mobiliser, les freins à lever pour disposer de ces espaces ?

Peu de communal / Voir les forêts / Beaucoup de sectionnaux

Viadène : des sectionnaux et communaux dans certaines communes. Quand il y a des sectionnaux, c'est la pagaille ! (Alpuech, Lacalm, La Terrisse : eux ça va) L'avantage des sectionnaux : c'est pas cher, pas de succession, pas d'investissement...

Les pentes sont en grande partie à l'abandon. Les vignes sont devenues des roncières avec beaucoup d'indivisions, de problème de succession --> il serait bien qu'il y ait des projets, mais quelles aides financières de la Communauté de communes ? Comme pour l'installation quelles aides ?

En montagne (plateau), les espaces sont utilisés et faciles à entretenir

- 900 projets recensés, une agriculture vivante et dynamique ! **Comment encadrer ce développement des exploitations, des limites sont-elles à poser ?**

- **Quelles orientations retenir pour l'intégration des bâtiments agricoles ?**

Table n°6 – Quelle(s) agriculture(s) demain ?

L'EMPLOI AGRICOLE, TRANSMISSION ET INSTALLATION

Au-delà de la production agricole, l'agriculture contribue aussi au maintien et l'accueil de nouveaux habitants. C'est un rôle à renforcer pour répondre à l'enjeu démographique fort pour le territoire.

- **Quelles actions mettre en place aujourd'hui pour faciliter la transmission des exploitations et l'installation de nouveaux agriculteurs ?**

Il faut qu'il y ait un corps de ferme sans repreneur, prospecter pour trouver des jeunes , démembrer

Faire respecter la réglementation sur les prix de fermage

Plus de formation des agriculteurs en fin de carrière pour les sensibiliser et les encourager à maintenir leur outil

- **Comment améliorer le rapport ha/ emploi des exploitations ?**

Si augmentation de la valeur ajoutée, il y a l'amélioration de la capacité d'emploi

- **Comment collectivement faire évoluer le modèle économique agricole vers plus d'investissements dans l'emploi ? Comment soutenir et développer l'emploi agricole ?**

Groupement d'employeurs : mutualiser de l'emploi, mais il y a un problème de recrutement. Quid de la valorisation de métiers pour donner envie d'être agriculteur. ?

- **Comment soutenir le parcours de formation des jeunes agriculteurs ?** Formation des jeunes en agriculture ? Pas le temps sur les fermes

Les territoires ruraux, comme l'Aubrac-Carladez-Viadène, répondent à différentes fonctions : **économique** avec l'agriculture ; **résidentielle** avec les bourgs, les hameaux, les lotissements ; **récréatives** par le tourisme, les randonnées, la pêche, les loisirs ; et enfin **la détention de ressources** (paysage, cours d'eau, patrimoine ...).

Quels sont les liens à développer ou les points de vigilance dans les relations de l'agriculture avec :



Table n°6 – Quelle(s) agriculture(s) demain ?

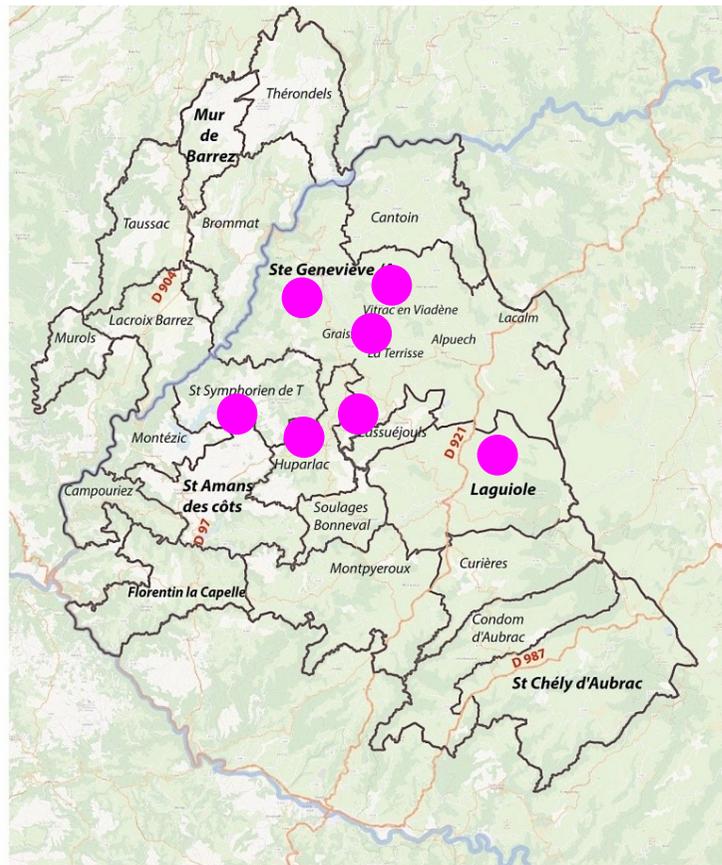
En guise de synthèse, 3 ou 4 grandes ambitions pour l'aménagement et le développement durables du territoire :

- Conforter et développer des filières de qualité à haute valeur ajoutée, une agriculture de qualité : jeune montagne, BFA, bio...
- Travailler sur le local : manger localement ce qui est produit ici, développer les circuits courts, la production d'énergie
- Maîtriser le prix du foncier agricole et conserver la SAU sans la céder à l'urbanisation, aux lotissements
- Ne pas produire plus de contraintes pour l'agriculture
- Garder des exploitations à taille humaine
- Développer de l'emploi de remplacement avec une main d'œuvre adaptée à nos spécificités locales



Table 7 : Conforter le tissu économique de l'Aubrac-Carladez et Viadène

Les élus d'une de cette table de travail venaient de :

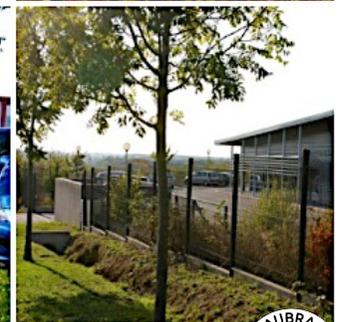
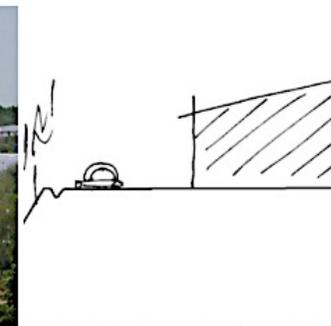
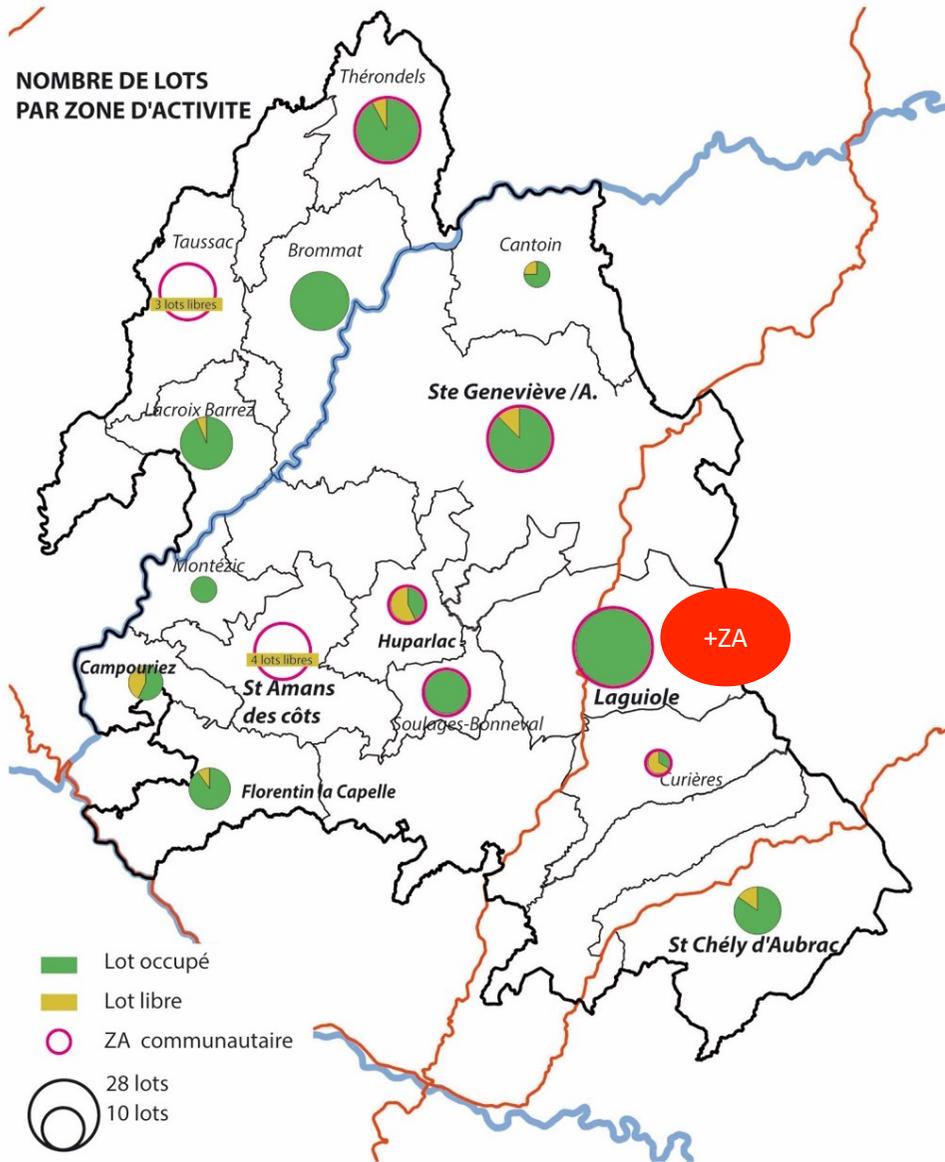


Carte réalisée dans le cadre du PLUI - 2019



Table n°7 - Conforter le tissu économique de l'Aubrac-Carladez et Viadène

- Quelles orientations, quelles ambitions pour les activités économiques de l'Aubrac-Carladez et Viadène demain ?



Intégration paysagère de ZA de ST JEAN (péage des portes du Tarn, entrée de Toulouse)

LES ACTIVITÉS QUI SERVENT LES HABITANTS (1/2)



Le commerce de l'Aubrac-Carladez et Viadène en 2030

- **Quelles sont les conditions pour que le commerce se maintienne dans les bourgs centres ?**
 - Créer les conditions matérielles de fréquentation des commerces (stationnement) --> conforter l'usage de la voiture
 - Accompagner une dynamique locale de groupes (à l'échelle de la CCACV) : outils de communication, publicité...à la responsabilité des professionnels avec le soutien d'un animateur extérieur (plutôt que des aides financières qui ne sont pas durables)
 - Accompagner sur l'aide à l'immobilier

- **Quel nouveau commerce pourrait s'installer sur le territoire et où de préférence (*positionner sur la carte*)? Comment faciliter le maintien, voire le développement du commerce ?**
 - Sur les bourgs centres pas de besoin de 1ères nécessités

- **Dans les plus petites communes : quelles actions et conditions pour maintenir le commerce de proximité ?**
 - Diversifier l'offre au sein d'un même espace
 - Maintenir les services qui confortent les activités (école, poste...)

- **Sur un territoire très rural, le commerce ambulant peut jouer un rôle important : quelles actions mener ou aménagements imaginer pour valoriser le commerce ambulant ?**
 - Doit être un complément à un commerce localisé ou plutôt un complément à 1 activité déjà présente dans l'intervention à domicile (ADMR, poste)
 - Pas d'aménagement dédiés au commerce ambulant

LES ACTIVITÉS QUI SERVENT LES HABITANTS (2/2)



Les entreprises artisanales en 2030

- Quelles sont les conditions nécessaires au maintien et voire au développement des activités artisanales ? Quelles actions ou outils/équipements faciliteraient leurs activités ?
- Accompagner les externalisations positives (RH, routes, logement...) ??

Où envisager demain leur implantation sur le territoire ?

- Pépinières d'entreprises pour accueillir les activités (Huparlac, / centre)
- Des ateliers disponibles dans chaque bourg centre avec du service (secrétariat mutualisé, point d'information...)

- Qu'est-ce qui permettrait d'améliorer la qualité des zones artisanales communales ?
- Assurer la promotion

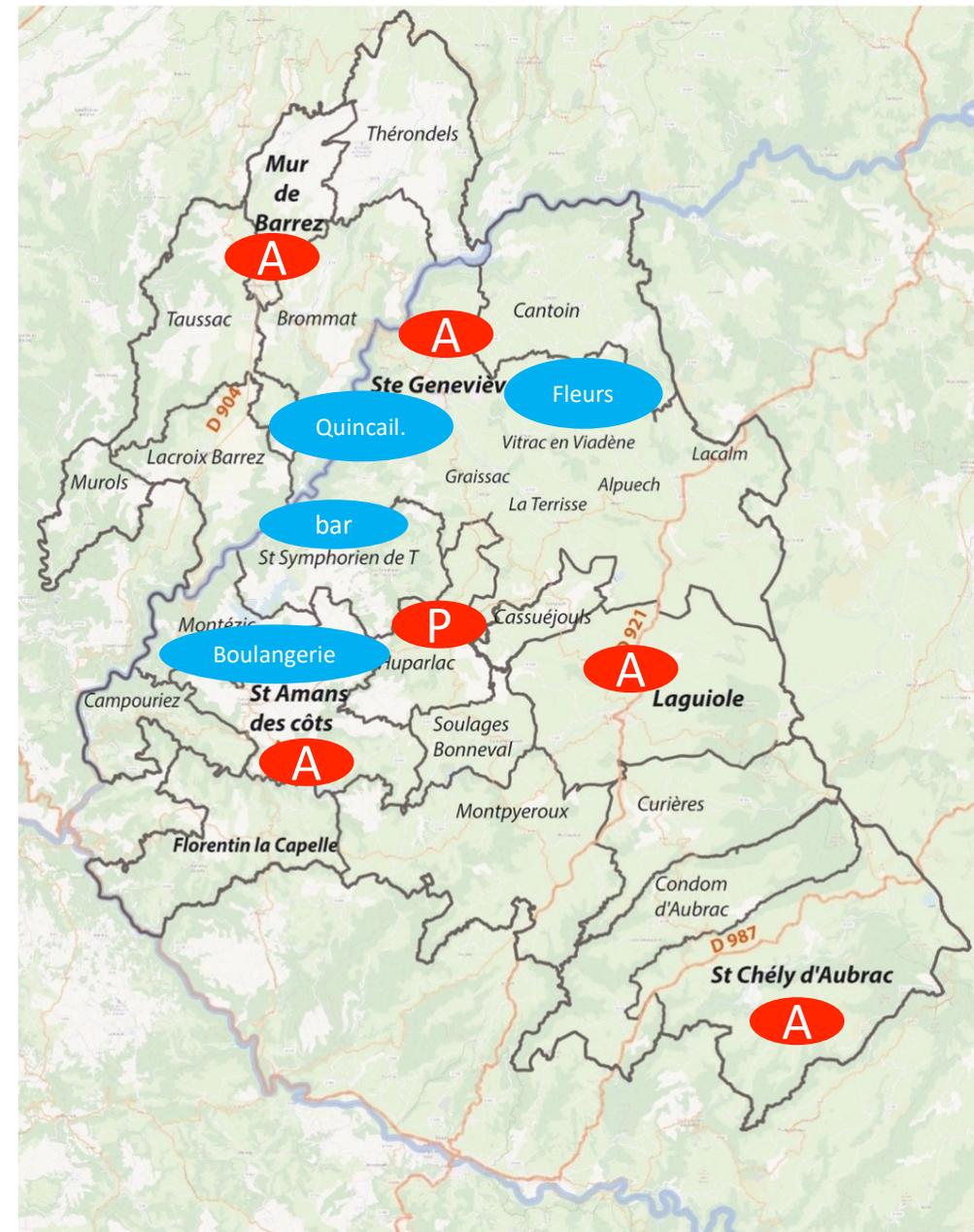
→ Comment aider la transmission des entreprises commerciales ou artisanales ?

- Identifier les besoins
- Utiliser les outils (pépinières/ ateliers) pour 1 accueil temporaire



Les services à la personne en 2030 : Ce secteur est génère une part importante d'emplois sur l'Aubrac, Carladez et Viadène.

- Qu'est-ce qui pourrait le fragiliser à l'avenir ?
- Comment conforter ce secteur d'activité ?



A

A: ateliers disponibles

P

P: pépinières



Locaux professionnels disponibles ?

LES BESOINS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ACCUEIL DES ENTREPRISES

- Certaines zones d'activité n'ont plus de foncier disponible, d'autres ont encore des lots vacants... pour les 10 ans à venir où faut-il en priorité prévoir du foncier d'entreprise (*positionner sur la carte*) pour le développement ou l'accueil d'entreprises ? Pour quel type d'activité ?**
 - Créer une offre sur Laguiole
 - Limiter la consommation du foncier sur les ZA au profit de la réhabilitation de biens vacants (y compris dans les petites communes)

- Est-ce que selon vous, il serait judicieux que certaines zones d'activités soient fléchées selon le type d'activité ? Dans cet esprit, est-ce qu'il vous semble opportun à l'horizon 2030 de spécialiser une zone d'activité dans l'agroalimentaire ? Dans un autre secteur d'activité ? Où envisager cette(ces) zone(s) en priorité ? (*positionner sur la carte*)**
 - Ne pas spécialiser car trop compliqué au regard des distances

- Sur l'Aubrac, Carladez et Viadène, les collectivités proposent peu d'immobilier d'entreprises (locaux), est-ce qu'à l'horizon 2030, il serait opportun de disposer de locaux pour faciliter l'accueil d'entreprises, type hôtel d'entreprises pour des activités artisanales ou tertiaires ? Et où en priorité ? (*positionner sur la carte*) --> des pépinières d'entreprises**

- Sur l'ensemble du territoire, plusieurs locaux professionnels (agricoles, artisanaux, commerciaux) sont vacants ; comment faciliter leur reprise, voire leur changement de destination ?**
 - Assurer la promotion, mener des actions de prospection sur l'artisanat d'art
 - Utiliser le levier fiscal pour « contraindre »
 - Le désenclavement numérique
 - Mettre en place des dispositifs juridiques/ économiques, type atelier relais

- L'installation d'un nouvel entrepreneur, d'un porteur de projet dans tous les domaines (agriculture, artisanat, commerce, tertiaire...), est facilitée par la possibilité de tester, de s'essayer sur un territoire donné... quels outils mettre en place sur l'Aubrac, Carladez-Viadène pour offrir la possibilité de tester des activités ? (*le cas échéant positionner sur la carte*)**



L'IMAGE ET L'ATTRACTIVITÉ

- ❑ En 2030, selon vous, quels services seraient bénéfiques aux entrepreneurs indépendants, comme aux entreprises et aux salariés de l'Aubrac, Carladez et Viadène ? (restaurant, transport, garde d'enfant adaptée, mutualisation, vitrine commune, conciergerie, autres ...)
Où et comment installer ces services ? positionner sur la carte
 - Organiser un forum des métiers et de l'artisanat
 - Proposer de grands logements

- ❑ Est-ce qu'il y a des actions, en plus de celles que vous portez déjà, susceptibles de valoriser les métiers du territoire ?
 - Faire connaître la réalité de l'offre économique
 - Accompagner les enjeux RH au travers du développement de formations dédiées et localisées au sein de l'entreprise

- ❑ Quelles améliorations vous semblent nécessaires pour valoriser l'image économique de l'Aubrac, Carladez et Viadène, de ses entreprises et productions...
 - concernant l'aménagement des zones d'activités : quelles actions mettre en place ? quelles dispositions retenir pour l'avenir ? avez-vous des exemples ? Amélioration du numérique et des routes
 - concernant la qualité des bâtiments professionnels ? quelles actions mettre en place ? quelles dispositions retenir pour l'avenir ? avez-vous des exemples ?



ZA Taussac, menuiserie Brommat

LE TOURISME



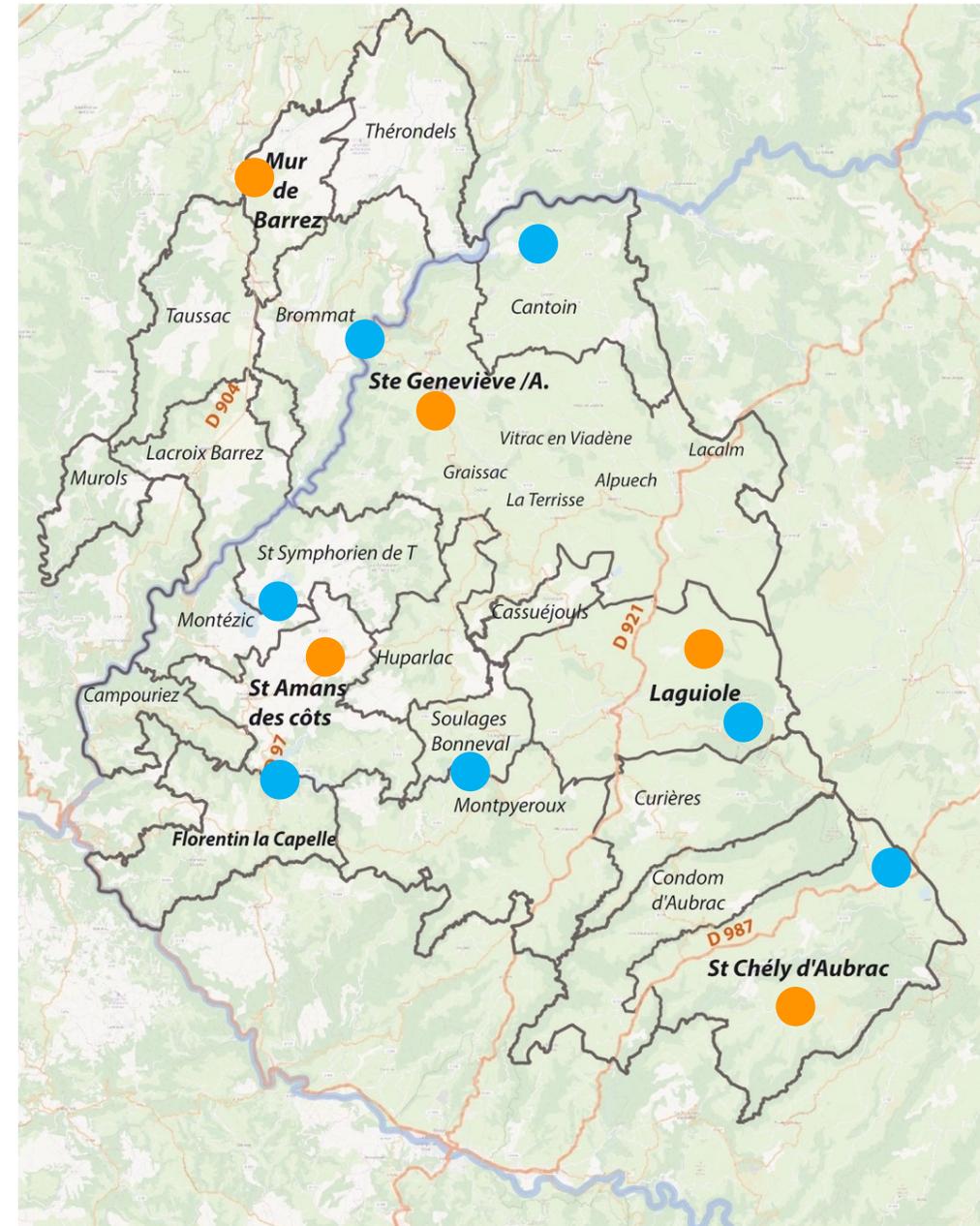
L'offre touristique

- A partir des points forts touristiques (GR65, Aubrac, Laguiole...), comment mieux irriguer le reste du territoire et les autres circuits de randonnée ?
 - Diffuser la communication des OT
 - Organiser une mobilité attractive
- En 2030, quels seront les 6 principaux éléments qui feront la force de l'attrait touristique de l'Aubrac-Carladez et Viadène ?
 1. Les paysages
 2. Les hébergements : ++
 3. Les activités pleine nature encadrées
 4. Le développement de l'offre culturelle
 5. L'itinérance avec des produit « clef en main »
 6. Les musées locaux



Le logement

- Comment disposer de logements adaptés à l'accueil des saisonniers ? Où les positionnez sur le territoire ?
 - Dans les bourgs centres. Attention à la qualité des logements
- Quelles actions mener pour améliorer la qualité des hébergements touristiques ?



- Logements pour saisonniers
- Espaces touristiques à valoriser

LE TOURISME



Pôle pleine nature et 4 saisons

- **Le pôle pleine nature** : Quelle déclinaison sur l'ensemble du territoire ? quels équipements et aménagements sont à prévoir ? Quelle plus value économique pour l'Aubrac-Carladez et Viadène ?
 - Développer l'itinérance et valoriser les espaces touristiques
- **Pour atteindre l'objectif des 4 saisons**, qu'est-ce qu'il faut améliorer ou aménager ? Qu'est-ce qui mérite d'être anticipé pour réussir pleinement ?
 - Diversifier l'offre d'activités

Quels enseignements tirez-vous pour demain, de la présence des grosses infrastructures touristiques qui ont du mal à trouver une nouvelle vie ? Comment éviter **les fiches touristiques** demain ? Où est-ce qu'il y a des risques de friche aujourd'hui ? (carte)



Lac Saint Gervais (Saint Symphorien de T.) Station de ski Laguiole et canon à neige, Via Ferrata, Argences en A

En guise de synthèse, 3 ou 4 grandes ambitions pour l'aménagement et le développement durables du territoire :

- Maîtriser la consommation du foncier y compris dans les ZA en réhabilitant plutôt les biens vacants pour l'accueil d'activités économiques et permettre un maillage équilibré du territoire
- Améliorer la qualité des ZA : créer des lots, réhabiliter, levier fiscal
- Privilégier les itinérances touristiques intra CCACV (hébergement, balisage...)
- Mieux communiquer sur les réalités du territoire
- Aider les « résidents secondaires » à investir dans l'économie locale

